

SECONDIGNY EN GATINE

DEUX - SEVRES



Prieuré du Bois d'Allonne

MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE

**Manuel N° VIII, Comté de Secondigny
2° Partie, Fiefs de la Commune d'Allonne**

**Rédaction, Claude Julliot
Secondigny Septembre 2007**

SOMMAIRE

La Choisière, (Le Retail) page.....	5
La Frémaudière-Ecureuil, (Le Retail).....	6
La Frémaudière-Robert,.....	10
La Garde,	14
Le Genêt,.....	22
La Grande Dîme,	24
La Grande Maison,.....	24
Grand Ry,.....	25
L'Ingremière,	31
Le Plessis,.....	35
La Roussière,.....	38
Le Soulier,.....	39
La Lionnière et la Jallière (la Boissière)	40

* * * * *

Commune d'Allonne

* * * * *

Dictionnaire de Bélisaire Ledain,

Villa Alona in vicaria Toarcise, 954-986, cartulaire de Saint-Cyprien.

Allone dépendant du pagus Thoarcis au X^e siècle (Rozenn Coutant)

Alonne, 1456, état des fiefs relevant de la tour Maubergeon.

Aslone, Aslonnes et Allonne dans les archives de Niort.

Saint-Pierre-ès-liens d'Allonne, 1782 (pouillé)

La cure était à la nomination du Prieur de Parthenay le Vieux.

* * * * *

Taille de 1631, Election de Niort, Châtellenie de Parthenay.

Aslonne, Taille 1.270, Feux 249. Sont exempts de taille :

Messire René Humetout, prêtre curé de la paroisse.

Messire Louis Barbot, prêtre vicaire.

La veuve de René Philippes, écuyer, Sieur du Retail.

Pierre de Fraigne, écuyer, Sieur de la Brunetière. (*St-Pardoux* ?)

Damoiselle Esther de la Millière (Reigner), dame de la Maisonneuve.

La Damoiselle de la Grange.

* * * * *

Etat sur l'Election de Niort en 1716.

« Aslonne est un gros bourg de 219 feux qui contiennent 45 domaines et six moulins. Situé au nord de Nyort à la distance de 6 lieues, sur le ruisseau de Lambertièrre. Le pays est meslé de bois, bruyères, d'abondants pascages et de terres labourables fertiles en seigle et avoyne.

On y élève de gros bestiaux, quelques juments poulinière et des moutons.

Les pauvres commercent sur les écorces d'arbres et sur les charbons qu'ils vendent à Nyort.

Son revenu consiste en bleds, seigle, avoyne, bois, foin et principalement dans les profits sur les bestiaux dont les principaux habitants font commerce.

Taille4.252 livres.

Fourrage..... 294 -

Capitation...1.180 -

Dixième.....1.250 -

Cette paroisse est du diocèse de Poitiers.

L'ordre de Grammont y a son premier prieuré appelé le Bois d'Aslone, de 18.000 livres de revenu. Les lieux réguliers sont assez beaux et bien entretenus. Il y a cinq religieux qui dessevent. M. l'abbé de Grammont a la première présentation du prieuré et le Roy a toutes les autres.

Le sieur de Maisontiers en est le seigneur en droit de haute justice relevant de Parthenay. Il y a trois autres Maison nobles :

La Frémaudière appartenant au Sieur de Venours (du May).

Le Retail, au Sieur Pelisson, garde des sceaux du présidial de Poitiers.

L'Embrouinière dont la moitié appartenant au ci-devant Sieur Desminières (Reigner des Minières) fugitif (protestant) et dans la régie des biens des fugitifs.

Cette paroisse a esté sur le point de tomber en non-valeur. Plusieurs domaines estoient abandonnez à cause de l'inégalité quy despuis quelques années s'estoit glissée dans l'imposition de la taille.

En 1714, les collecteurs n'avoient pas imposé au mois de juin, ils refusoient même d'imposer. M de Richebourg ordonna que le rolle serait fait d'office par devant le sieur Chebrou, advocat du Roy, de Nyort. Il se transporta sur les lieux pour avoir une cognoissance parfaite de la force de tous les dommaines, on en fit des classes. Tous ceux de mesmes classes furent imposez à une pareille somme. Les tailles se payèrent, et la paroisse s'est un peu rétablye ». Orthographe respectée

Elle a diminué de 105 feux depuis 15 ans.

* * * * *

Etat sur l'Election de Niort en 1744.

Mémoire de la Société de Statistiques...et Arts de Niort, 1886

Aslonne, à six lieues de Niort, au nord, du diocèse de Poitiers.

Nombre de feux en 1744 = 219, nombre identique en 1716.

Taille5.060 livres.

Fourrage..... 870 -

Ustensile.....1.207 -

Capitation...2.051 -

Dixième.....1770 -

Casernement... 60 -

Cette paroisse contient 45 métairies et six petits moulins, elle est sur le terrain le plus élevé de toute la Gâtine et elle contient un espace immense. Ce qui est sur l'élévation est bien mauvais, il y a quelques villages d'une grande pauvreté, le reste est autant bon que peut l'être ce pays-là.

Il y a un ruisseau appelé Laubertière qui reçoit différents autres ruisseaux qu'y arrose de bons prés, les terres biens faites y produisent du seigle en abondance, ainsi le bon domine le mauvais, les tailles ont toujours été mal réparties dans ce lieu là. En 1714 cette paroisse pensa ne pas imposer, on fut obligé d'y nommer un commissaire qui y établit l'égalité et la taille se paya.

L'ordre de Grandmont a son premier prieuré dans cette paroisse ; il y a cinq religieux, le service s'y fait très régulièrement, le prieur qui y est aujourd'hui a fait refaire les lieux à neuf. M^{lles} de la Garde en ont la seigneurie.

Il y a d'autre Maison nobles :

La Garde à M Courtinier de la Millanchère (Maire de Poitiers)

Le Retail à M Pélisson de Poitiers (époux de Dame Philippe)

Le Plessy à M le comte d'Auzance (famille Razes)

Le Genais à M Bouchet (Genêt + L'Ingremière + La Roussière)

L'Embrouinière aux sieurs des Minières (Reigner) de Saint-Pardoux.

La Frémaudière à M Dumay Venoux (Gourgault du May Sgr de

Venours)

* * * * *

Le 9 mars de l'an 1789, Nomination des députés du Tiers-Etat. Le sieur Brémault est nommé député de la paroisse d'Aslonne-en-Gâtine avec les sieurs Pouzet et Garsuault absents (Beauchet-Filleau)

* * * * *

Inventaire Départemental du Préfet Dupin en 1802,

Alonne : Commune au sud-est et à 4 km de Secondigny. Sa population est de 1230 individus. Son territoire est arrosé par trois petits ruisseaux qui va se perdre, au nord de la commune, dans le Thouet. Le produit est en seigle, avoine et pommes de terre. Il y a des prairies naturelles qui suffisent seulement à la nourriture des bestiaux pendant l'hiver. Les prairies artificielles ne sont point connues. Le bois d'Alonne est assez étendu ; quelques autres portions de taillis en châtaigniers, sont peu importantes.

On connaît environ douze petits étangs. Il existe seize (six) moulins à eau qui, pendant six mois de l'année, ne travaillent que la moitié du jour, n'étant mis en activité que par des très petits ruisseaux, souvent à sec. Des moulins à vent suppléent alors aux moulins à eau qui cessent de tourner. Il y a une tuilerie où l'on ne chauffe que trois fois seulement, de la Saint-Jean à la Saint-Michel.

On fait le commerce de bœufs que les fermiers vendent à l'âge de cinq à dix ans, et qu'ils remplacent par des élèves. Les fermiers ont tous des juments poulinières, mais ils les font servir par les baudets des haras voisins, n'y en ayant aucun dans la commune.

Dépendances,

Villages : *le Retail, les Rousselières, Laugerie, la Mouzinière, la Bougrie, Landouinière, la Baubière, la Maison-Neuve, les Gats, la Rourie, la Redaisière, le Plomb, la Guignardièrre, le Peux, la Renfraise, la Groye-Beget, le Thouet, la Touche-Cochon, la Maison-neuve du Retail.*

Métairies : *la Villatière, la Brochetière, Lambrouinière, la grande Martinière, la Pizonnière, la Clémenchère, la Dagunière, la Bregoulière, le Bordage, le Baussais, la Frémaudière-Robert, les Bordes, la Menaizière, la Triconnière, la Frémaudière-Ecureuil, la Marchandière, la Roche-Baudet, la Tribonnière, la Boissonnière, la Mounière, le Soullier, la Bonnolière, la Babinottière, la Garde, la Cadorie, la Burellière, l'Ingremière, la Roussière, la Taraudière, le Genêt, le Grand-Riz, Laubertière, la Gaunuère, le Bois-Liet, la Pinferrière, la Pinellière, la Millanchère, la Sauvagère, la Mothe, la Richardière, la Naulière, la Renollière, le Beauregard, la Vergne, la Bridayrie, la Perochèrre, le Plessis, le Beauvoir.*

Borderies : *la grande Borderie, la petite Martinière, le Moulin des Champs, la Biraudière, le Moulin des Bois, le Moulin de Lambrouinière.*

* * * * *

L'Abbé Baudu a écrit en 1989, l'**Histoire de la Paroisse d'Allonne**, Edition Raynaud à Coulonges-sur-l'Autize 79.160.

Ce présent manuel ne reprend donc que la chronologie historique des anciennes Maisons nobles de la Commune d'Allonne. L'Histoire générale du canton est détaillée dans les autres manuels d'Histoire.

* * * * *

La Choisière,

La Choisière est sur la commune du Retail depuis 1912.

Dictionnaire Topographique de Bélisaire Ledain,

La Choisière, ferme relevant de Secondigny en 1605, *La Chousière* en 1465, archives de Fontaine-le-Comte I. 30. Famille de la Vergne au XV^e siècle, puis de Tallensac de Pamplie et Boissoudan, enfin famille Manceau au XVII^e et XIII^e siècle.

La Choisière, fief relevait de la Baronnie de Secondigny.

Historique, Dictionnaire des familles de Beauchet-Filleau.

1447, Jean de la Vergne.

1605, Louise de Tallensac, dame de Pamplie et Boissoudan, veuve de René de Machecoul, chevalier de l'ordre du roi.

Louise de Tallensac était la sœur de René de Tallensac, seigneur de l'Audrière de Saint-Mesmin, conseiller du roi, gouverneur de l'Aunis, époux de Françoise de Coligny. Elle épouse en 1596, René de la Lande, dit de Machecoul, Sgr de Vieille-Vigne, Grandlieu, etc, Chevalier de l'ordre du roi. La famille de Machecoul portait « de gueules à 3 chevrons d'argent ». La famille de Tallensac porte « de sable à 3 fusées d'argent surmontées de 3 étoiles d'or »

1662, Balthazar Manceau, écuyer, seigneur de la Renaudière, Pamplie et Boissoudan. Baptisé le 8 octobre 1608. Pair de Niort. Il épouse le 4 juillet 1629, Catherine de Mayré. En 1631, il est capitaine au régiment royal à Niort. Le 16 mai 1662, il rend hommage de la Choisière. Comme protestant, il eut à payer 1043 livres pour la destruction du temple de Champdeniers. Il fut inhumé, étant protestant le 13 juin 1669, dans la petite case qui est dans le bois de Boissoudan à Pamplie.

1673, Jacques Manceau, fils de Balthazar, écuyer. Baptisé le 12 juil. 1630 au temple de la Mothe-St-Héray. Il rend aveu de la Choisière le 8 août 1673 et le 26 août 1699. Il avait épousé en 1671, Bénigne Béraudin. Il est inhumé dans l'église de Pamplie le 12 avril 1705. Il avait acquis le 1^o mai 1719, la Maison noble de la Garonnière de Secondigny.

1705, Jacques, son fils rendit aveu de la Choisière le 25 déc. 1705.

1729, Jacques-Elie Monceau, fils de Jacques, Chevalier, Sgr de Boissoudan, Pamplie, etc. rend aveu de Pamplie et de la Choisière le 1 juin 1729.

Les fils de Jacques-Elie Manceau émigreront pendant la Révolution.

La famille Manceau portait « d'argent au chevron de gueules accompagné en pointe, d'un chêne de sinople, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or »

En 1806, la famille Vinatier était fermière à la Chauzuère.

* * * * *

Frémaudière-Ecureuil - le Retail / Secondigny

La Frémaudière-Ecureuil autrefois sur la commune d'Allonne se situe maintenant, depuis la séparation des communes en 1912, sur la paroisse du Retail, en bordure de la forêt, près de la Maison Forestière de Secondigny.

Le détail de la création de la Commune du Retail est à voir dans le manuel qui lui est consacré.

Dictionnaire de Bélisaire Ledain

Domus Aymerici Fromaust en 1194, Archives de la Vienne, Fontaine-le-C

La Fromaudière-Escureau en 1433, dito.

La Fourmaudière, en 1446, dito.

La Frémaudière-Escureo, en 1450, dito.

La Frémaudière-Esureux, en 1469, dictionnaire des famille du Poitou, I.

Relevait de la baronnie de Secondigny en 1662.

La confusion est possible avec le fief de la Frémaudière-Robert, aussi paroisse d'Allonne, route de Pamplie, Maison noble détenue longtemps par la famille Gourjault. Voir détails en fin de ce chapitre.

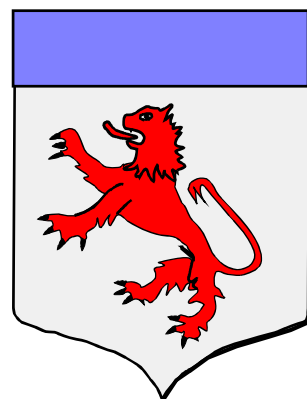
- **1433**, Jean du Retail est seigneur de la Frémaudière.

- **1443**, Yolande du Retail devient Seigneur de la Frémaudière.

Extrait du dictionnaire des Familles Poitevines de Beauchet-Filleau, généalogie Boynet, 2^e édition, Tome I page 716 et suivantes. La famille Boynet est établie à Poitiers dès le XV^e siècle ; elle a donné à cette ville un maire en 1620 et des échevins.

Blason famille Boynet : « d'argent au lion de gueules et au chef d'azur »

- **1469**, **Boynet Etienne**, Sieur de la Frémaudière-Ecureux d'Allonne, fonda le 22 nov.1469, une messe quotidienne en l'église Notre-Dame la Grande et donna aux chapelains une maison sise à Ligugé.



Marié, vers 1451, à Marie Boylève, veuve de Gervais Guerry, et fille de N., lieutenant général en la sénéchaussée de Poitiers, et de Jeanne Giraud, il en eut : 1^o jean qui suit ...↓ ; 2^o Marie.

Blason Boylève, suivant l'armorial Gouget « d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable ».

- **1496**, **Boynet Jean**, Sgr de la Frémaudière, échevin de Poitiers. Il rendait, le 7 juillet 1496, aveu de la **Roquetière** à l'Ouest de la Petitière, paroisse de Secondigny à la Comtesse de Dunois. Il y est qualifié de licencié ès loi.

Il épouse Huguette Acton, fille de Nicolas, Sgr de Châtillon-sur-Clain, Bernay, etc. lieutenant-général en la sénéchaussée de Poitiers, dont :

1^o N., mariée vers 1500, à Louis Chappron, Sgr des Roches.

2^o Pierre qui suit ...↓

3^o probablement Isabeau, mariée vers 1520, à N... de la Coussaye

Blason Acton, Sgr. de Châtillon et de Bernay, d'après l'armorial de Gouget « d'argent à 6 fleurs de lis d'azur posées 3, 2 et 1, au franc-canton de gueules à un croissant d'or ».

- **1520, Boynet Pierre**, Ec., Sgr du Pin et de la Frémaudière, échevin de Poitiers en 1530, paraît avoir épousé : 1° noce Jeanne Royrand, dont un fils Etienne sans postérité connue ; 2° noce, en 1523, Marie Gervain, dont :

1° François qui suit ...↓

2° Pierre ou Louis, branche Boynet des seigneurs de Venours

3° Etienne, branche Boynet de Fressinet

4° Anne, 5° Marie

6° Hilairette, qui épousa le 13 fév.1558, François de Lauzun.

- **1550, Boynet François**, Ec., Sgr du Pin, la Frémaudière. Il rend aveu le **12 mars 1580, aveu de la Mosnerie** (dot de son épouse), à Artus de Cossé, Comte de Secondigny. Il épousa Louise Chauvin, fille de Charles, Sieur du Treuil-Portault et les Basses-Vergnes, et de Renée Pidoux. 4 enfants dont Louis qui suit ...↓ (voir la Mosnerie)

Blason Chauvin « écartelé ; 1° et 4°, d'argent à l'aigle éployée d'azur ; au 2° et 3°, fascé d'argent et d'azur de six pièces à trois bandes de gueules brochant sur le tout »

- **1587, Boynet Louis**, Ec., Sgr du Pin, la Frémaudière, la Mousnerie, Montsorbier, etc. Il épouse Elisabeth de Contour, fille de Vital, Sgr de Terzé et de Louise Le More dont cinq enfants ; François-Augustin qui suit ...↓

Le 20 sept.1615, Louis Boynet vend la maison et seigneurie de la Mosnerie à Jean de Lauzun.

Blason Contour Sgr. de Terray « d'or à 3 fascés de gueules ». Beauchet-F

En 1618, Louis Boynet Sgr du Pin et de la Frémaudière est cité dans le journal de Paul de Vendée. Protestant, il participe aux luttes contre les attaques menées par Richelieu et ses adjoints. Le 3 août 1620, il assiste au regroupement des troupes protestantes à Pamplie et participe en mai 1621, au siège de Saint-Jean d'Angely.

~ **1640, Boynet François-Augustin**, Ec., Sgr du Pin, la Frémaudière, épousa le 27 janv. 1648, Suzanne Bernardeau, fille de Pierre, avocat au Présidial de Poitiers, et de Marguerite Garipeau, dont il eut :

1° Louis-François qui suit ...↓

2° Marguerite, damoiselle.

3° Marie-Suzanne, qui épousa Philippe Reveau, Sgr de St-Varent

Blason Bernardeau Sgr de la Poupardière, Poitiers « d'argent au chevron d'azur, accompagné, en chef de 2 étoiles de gueules, et d'un soleil de même en pointe »

~ **1670, Boynet Louis-François**, Chev., Sgr de la Frémaudière, et du Pin, épousa le 7 juin 1670, sa cousine, Anne Boynet, fille unique et héritière d'Etienne, Sgr de Fressinet et de Pontegon, conseiller au Présidial de Poitiers, et de Charlotte Thomas, dont 3 enfants :

1° Etienne François qui suit ...↓

2° Charles-Antoine, qui embrassa l'état ecclésiastique, et était connu sous le nom de l'abbé de la Frémaudière, vivait en 1715.

3° Marie-Renée, née le 11 mai 1678, baptisée le 24 février 1683 à Saint-Maurice de Gençay, 86, reçue à l'école Saint-Cyr en avril 1688. Religieuse à Mirebeau près de Richelieu en 1704.

~ **1720, Boynet Etienne-François**, Chev., Sgr de la Frémaudière et du Pin, marié le 21 mars 1704, à Marie-Lucrèce de la Mire, fille de Gabriel, Chev. Sgr de la Motte-Séguier Vienne, ancien mousquetaire, dont il eut trois enfants :

1° René-Augustin, qui suit ...↓

2° Antoine-François, né en 1709, Sgr du Pin † 1779. Il épouse le 14 fév.1736, Marie-Anne-Françoise Venault, dont il eut 6 enfants : 1°) Etienne ° 12 mars 1737 ; 2°) Pierre-Lucrèce ° 30 mars 1739 ; 3°) Louis-Honoré, mort enfant ; 4°) Marie-Lucrèce, née le 24 nov 1741, épousa Charles de Béchillon le 21 juill. 1763 et † 26 juin 1779 ; 5°) Marie-Eugène ° 9 août 1747.

3° Marie-Lucrèce, qui épousa à Poitiers le 28 nov.1737 Pierre-Jean de la Porte, Sgr des Vaux (St-Julien-l'Ars, Vienne).

Blason de la Mire Sgr de la Motte, suivant l'armorial d'Hozier 1° registre « d'azur, à 3 aigles d'or, becqués, membrés et diadèmés de gueules, 2 et 1 »

~ **1750, Boynet René-Augustin**, Chev., Sgr de la Frémaudière, de la Plaine, de la Fouchellerie, etc., né en 1709, lieutenant au régiment du Roi-Infanterie et décédé le 1°août 1788, âgé de 79 ans. Il épousa le 28 nov. 1737, à Saint-Julien l'Ars, Marie-Marguerite Reveau de Saint-Varent, dont il eut Cinq enfants :

1° Marie-Louise °1 oct.1738 † 29 mai 1819, religieuse.

2° Louis-Augustin °2 janv.1742, dit l'abbé de la Frémaudière, chanoine de St-Hilaire, puis vicaire général de l'évêque de Perpignan.

3° Marie-Françoise °14 juin 1743.

4° **Joseph**, né en 1745 qui suit ...↓

5° **Paul**, dit le Chevalier Boynet, tige de la 2° branche qui suit ...↓

Blason Reveau Seigneur de Saint-Varant, échevin de Poitiers, suivant l'armorial Jouglas de Morénas, Poitou « d'azur au veau d'or contourné »

Boynet Joseph, Chevalier, Sgr de Villeneuve et de St-Julien d'Ars, épouse le 21 fév.1775, Rose Cathineau, fille de feu Charles-François, Sgr du Verger dont il eut deux enfants :

1° René Boynet qui émigra en 1791, servit à l'armée de Condé ou il fut blessé le 2 décembre 1793.

2° Louis-Augustin, † en 1798 à 22 ans.

Joseph Boynet se remaria en 1804 à Dlle N. d'Assas dont Auguste qui suit ...↓

Boynet Auguste, docteur-médecin dont Anne-Marie-Pierre, dernier représentant de cette branche de la Frémaudière

~ **1780, Boynet Paul**, dit le Chevalier de la Frémaudière, né le 26 juin 1750, officier au régiment provincial du Poitou, émigra et fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, dans une compagnie à cheval du Poitou, et mourut en Angleterre en 1798. Il avait épousé, le 14 oct.1789, Flore de la Lande dont un fils unique :

Boynet Frédéric-Pierre, baptisé le 10 juill 1792 à Marigny. Marié à Niort en 1813 avec Jenny Bouchet de Grandmay dont trois enfants, etc.

* * * * *

Fief de la Frémaudière-Ecureuil, paroisse d'Allonne, suivant la liste établie par **Bélisaire Ledain**, des fiefs dépendants de la Baronnie de Secondigny. La liste donnée par B.Ledain a été complétée pour trouver l'erreur.

Soit il y a deux maisons nobles à la Frémaudière, soit il y a une erreur quelque part ?

- **1433**, Jean du Retail, fils aîné de feu Jean du Retail.

- **1443**, Yolande du Retail, veuve de Jean Odard.

La famille Odard d'ancienne chevalerie du Poitou portait « d'or à la croix de gueules chargée de coquilles d'argent »

Dans cette énumération de Bélisaire Ledain, comme pour de nombreux fiefs, nous avons un « trou » de 200 ans correspondant aux troubles des guerres de religion.

- **1662**, Etienne de la Marche, chevalier, baron de Fins.

- **1713**, Philippe de Montaigu, chevalier, seigneur de « Bois-David », fils de Françoise Soriau, veuve d'Etienne de la Marche.

Blason de la famille de Montaigu Sgr de Bois-David, « d'azur à 2 lions d'or, lampassés et couronnés d'argent », armorial de Potier de Courcy.

- **1727**, Silvie de Saint-Mathieu, veuve de Charles de Montaigu.

La seule famille de Saint-Mathieu figurant à l'armorial Jougla de Morénas est de Saintonge, Sgr. de Birat et des Touches « d'azur au lion d'or, lampassé de mesme, cantonné de 4 fleurs de lis d'or ».

- **1742**, Jean-Charles de la Roche, marquis de la Groye qui vend le domaine à François Allard de Fontenay-le-Comte.

Famille de la Roche de la Groye, suivant l'armorial Jougla de Morénas « d'azur au lion d'or, accompagné de 2 fleurs de lis d'or » ; *alias* ...accompagné d'un croissant d'argent et en pointe d'une étoile de même, *aussi* : accosté de 2 étoiles d'argent »

- **1744**, Moïse Jean-Baptiste Bouchet, sieur de la Gestièrre du chef de sa femme est receveur alternatif des tailles à Niort et commissaire inspecteur des haras du roi en Poitou et Aunis. Il épouse le 29 mars 1724, Marie-Françoise Allard, fille de François (inhumé dans la chapelle du Genest en 1744) et de Louise-Marie Tardy. Elle apporte à son époux la terre de la Gestièrre. 14 enfants dont le 9^e, Jean-Baptiste qui suit ...↓

Jean-Baptiste Bouchet avait succédé dans ses fonctions de leveur d'impôt à M. des Francs de la Bretonnière Sgr., de St-Aubin le Cloud. Il décède en 1751.

- **1763**, Pierre-Jean-Baptiste Bouchet, l'aîné des garçons, baptisé à Aiffres le 8 oct.1734, et mourut à Aiffres le 29 sept 1781, il est dit sieur du fief « Briand » paroisse de Courlay 5 km W.NW (?), mousquetaire du roi, capitaine de cavalerie, il fut aussi inspecteur des haras royaux en Poitou. Il avait épousé Rose-Charlotte Merland.

- **1777**, Jacques-Armand Bouchet, le plus jeune des enfants, 14^e enfant de Moïse et de Marie-Françoise Allard, écuyer, né le 24 juin 1744, Sgr de « **l'Ingremière** » paroisse d'Allonne 2 km sud-est, ancien mousquetaire noir, inspecteur des haras du roi, demeurant à Niort. Il a écrit des ouvrages estimés sur la gestion des haras. Il décède 1801.

- **1800**, après la Révolution, la Frémaudière, propriété des Brémaud, fut partagée entre divers héritiers.

* * * * *

- La Frémaudière-Robert - Allonne-

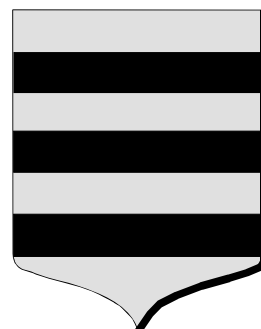
Relevait de la Maison noble de la Braudière de Fenioux, en 1775, suivant état du duché de la Meilleraye.

Mallemouche Léonet de, écuyer tenait à hommage plein, la borderie de la Frémaudière Robert dont il rend aveu le 1^o déc.1447 et le 7 janv.1479 (Beauchet-Filleau).Il avait déjà rendu hommage au connétable de Richemont, comme possesseur de plusieurs hébergements et borderie de la mouvance de Secondigny (Archive Nationale R¹*. 190. Parthenay). Vers 1430, Jean Mallemouche rendit un hommage plein pour son hébergement de Fenioux, appelé le Bourg Jarasson dépendant de la Braudière (de Fenioux).

Blason famille Mallemouche « d'argent à 3 fasces de sable » *alias* « d'argent à 5 fusées de sable posée en fasce »

La famille Mallemouche, *Mala Musca*, à l'origine est connue depuis le XI^o siècle

En dehors de l'élection de Niort ou elle possédait de nombreux biens, surtout à Fenioux, nous trouvons des branches de la même famille, en Anjou et dans la Creuse. Il reste en souvenir, le château de la Moussière, commune de Saint-Ouene.



Mallemouche Guillaume de, est nommé en 1479, seigneur de la Fourmaudière-Robert d'Aslonne. Il possède plusieurs borderies à Fenioux, moulins sur la rivière Saulmore, et le village des Gats. Il sert comme brigandinier à l'arrière-ban du Poitou en 1488.

Mallemouche François transigea le 5 mars 1503, avec Jean Gaudin, prêtre, curé de l'église paroissiale d'Allonne.

Mallemouche Bonaventure de, Ec., Sgr. de la Frémaudière-Robert, épouse Catherine Prévost dont 3 filles. Catherine se remarie 31 déc.1536, puis François Reortheau, et de nouveau veuve, en 3^o noces avec Jean Prévost Ec., Sgr de la Grange.

1^o Anne décédée avant 1536.

2^o Marguerite, épouse, le même jour que sa mère, René Reortheau, fils de François. Veuve elle se remarie avec Micheau Chevallier Sgr de la Coindardière.

3^o **Charlotte** épouse Louis Guinebauld et héritera du domaine.

* * * * *

Louis Guinebauld, Ecuyer, Sgr de la Millière épouse devant Martin et Guillet, notaires en la cour de Ste-Hermine, le 5 fév.1556, **Charlotte Mallemouche** qui lui apporta en dot la Frémaudière-Robert.

Louis Guinebauld habite la Frémaudière-Robert le 28 mai 1572.

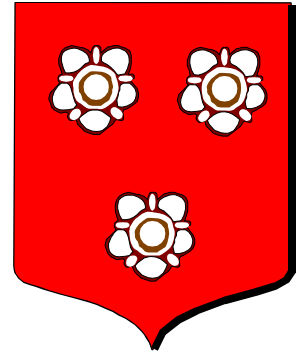
Charlotte Mallemouche, étant veuve, fit son testament en faveur de ses enfants, le 19 juin 1587, devant Fillastreau et Christophe, notaires de la cour de Secondigny.

Louis, sert dans les armées royales. Il était décédé avant le 4 mai 1599, date du partage de sa succession entre ses frère et sœurs. On voit dans cet acte que Louis avait été assassiné et que les poursuites avaient lieu contre Gabriel de Thénillac Sgr du Boisdufier et ses complices.

Blason Guinebauld « de gueules à 3 roses d'argent ».

Louis avait neuf frères et sœurs dont **Hélie** qui suit ...↓ Cette famille devient en majorité protestante, et quelques enfants seront contraints à l'exil.

Guinebauld Hélie, Ec., Sgr du Boisnery (Vausseroux) et de la Frémaudière. Il épouse le **1603** (Vrigneau et Charrier, notaires sous la cour du Luc, Vendée), Judith de Plouer, dont au moins un fils Louis qui suit ...↓



Blason de Plouer « d'azur, au lion d'argent couronné d'or, accompagné de 3 étoiles de même ».

Guinebauld Louis, Ec., Sgr de la Grossetière (St-Christophe, Vendée) épouse le 11 avril **1628**, Renée Hélye, fille de Jacques Sgr de Boisroux, Surin et la Chasteigneraye, et de Jeanne (Bastard) de la Cressonnière.

Blason Hélye, Sgr de Boisroux à St-Martin des Fontaines, élection de Fontenay « d'azur à la fasce fuselée d'or ».

Malmouche Charlotte et Anne demeurant au lieu noble de la Frémaudière-Robert, paroisse d'Aslonnes, achetèrent une pièce de terre (le Grand Pasty des Gats) en présence de Léonnet de Malmouche, le 1^{er} juin 1661 (1561 ?) (Archives du château de Péré) rapporté par Beauchet-Filleau.

Dans les archives protestantes de la Couarde établies par le pasteur Rivière, nous lisons : La famille Malmouche compte des religionnaires, alliés aux grandes familles protestantes des églises de Champdeniers et Parthenay. Renée de Malmouche épouse vers 1600 Daniel Janvre de la Bouchetière de Saint-Lin.

Théophile de Malmouche du Breuil de Xaintray, né vers 1634, épouse la huguenote Anne Duchesne de Vauvert de Cherveux, dont la mère et plusieurs frères et sœurs gagnèrent la Hollande et la Suède à la Révocation de l'Edit de Nantes ; mariée en 1644, elle meurt avant juin 1647. Son mari Théophile est emprisonné à la Conciergerie de Poitiers où il meurt le 5 sept. 1694 ; il est inhumé à St-Hilaire de la Celle.

Blason Vauvert suivant Potier de Courcy « d'argent au cerf de gueules, sommé et onglé d'or, chargé sur la poitrine d'une crois d'argent »

Gédéon de Malmouche sieur de la Frémaudière, qui a aussi des terres à Vernoux en Gâtine, quitte le royaume à cause de religion, avec sa femme qui doit être née Fredel, ceci avant le 15 novembre 1688, date où leur métairie de Vernoux et les autres biens saisis par huissier et loués 200 livres à un certain Pierre Amyaud dès le 23 juin 1688. Gédéon de Malmouche avait été porté parmi les convertis de la dragonnade des gentilshommes en 1685 (Archives DS 9/F3)

Sa maison de la Frémaudière tomba dans la jouissance de **Pierre Honoré Gourjault** du May-Venours (Rouillé Vienne) son parent qui avait épousé in-extrémis, avant fermeture du temple, au prêche du 22 août 1685, **Anne de Malmouche**, et n'avait adjuré que le 25 décembre à Saint-Denis de Champdeniers (Lièvre tome III, page 357)

Notons aussi, sur la Régie des fugitifs, une Suzanne Bernardeau nommée aussi Dame de la Frémaudière, peut-être la mère de Gédéon Malmouche.

Rolle des nouveaux convertis à Champdeniers de février 1681, publié en 1684, annoté par Léo Desairve.

Pierre Gourjault, écuyer Sgr du May Venours, âgé de 70 ans, époux d'Anne de Gorron, mort le 10 juillet 1684, et enterré dans l'église de Champdeniers. Sa veuve, âgé de 60 ans, demeurant à la Grangerie, abjura dans l'église de St-Denis le 16 déc. 1685. Le 25 du même mois, eurent lieu à St-Denis, les abjurations de Pierre-Honoré Gourjault, écuyer, Sgr Dumé (sic), âgé de 30 ans, demeurant à la Grangerie, et de Suzanne des Moulins, âgée de 26 ans, femme de Louis Charles Gourjault, écuyer, Sgr de la Grangerie.

Gourjault, Pierre-Honoré, épouse en seconde noce, le 23 août 1700, Charlotte de Gourjault, fille de Charles, Chevalier, Sgr de la Berlière de la Couarde, et de Charlotte Hélie sa première femme. Il avait eu pour enfants du second lit :

1° Perside-Henriette, née en 1703, obtint en 1724, avec son frère, des lettres de bénéfice d'âge et épousa au logis du Coutault de St-Pardoux, le 3 sept. 1733, Paul-Joseph de Lauzon, écuyer, Sgr du Coutault.

2° **Claude-Charles-Honoré** Gourjault qui suit ...↓

Gourjault, Claude-Charles-Honoré, Chevalier, Sgr. du May de Venours, est aussi Sgr. de la Frémaudière-Robert. Il est baptisé le 27 déc. **1706** à Allonne. Il fut maintenu en sa noblesse, avec sa mère, le 31 août 1715, par M. de Richebourg et obtint des lettres de bénéfice d'âge, en 1724. Il eut de Françoise Nivault, son épouse, quatre enfants :

1° **Charles- François** qui suit ...↓

2° Claude-Joseph, prêtre, titulaire de la Chapelle de N.D. de Fontereuze en la paroisse de Saint-Maixent puis chanoine de Sainte-Croix de Parthenay † 24 février 1815.

3° Pierre-Honoré, Chev. Sgr. du May, et de la Frémaudière-Robert, Enseigne de vaisseaux du roi, au département de Rochefort, paroisse Saint-Louis.

4° N. Chev. Sgr. du May, garde-marine, † à Brest à 20 ans en 1778.

L'état de l'élection de Niort, cité en tête du Manuel donne, en 1744, la Frémaudière à M Dumay Venoux (?) Nous supposons qu'il faille lire Sgr du May de Venours.

Le 2 juillet 1750, Inhumation à Allonne de Claude Gourjault en présence de Messires : de Lauzon, Courtinier de la Millanchère et Joubert (Etat Civil)

Le 7 mars 1759, décès de Françoise Nivault, veuve de Claude Gourjault, en présence de ses 3 fils : Pierre-Hilaire, Charles-François et Claude-Joseph

Blason Gourjault « de gueules au croissant montant d'argent » (Beauchet-Filleau, généalogie Gourjault)

Gourjault Charles-François, Chev. Sgr. du May et la Frémaudière-Robert, naquit à Allonne le 2 janv. 1737.

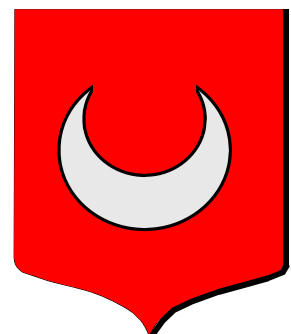
Il épousa à Saint-Pierre-St-Laurent de Baugé (Maine et Loire) le 24 août 1778, Perside-Françoise-Marie-Thérèse-Eulalie Pioger de Pontigné dont il n'eut que 3 filles.

Blason Pioger « d'argent à 3 écrevisses de gueules posées 2 et 1 »

1° Justine Charlotte Eulalie, née le 20 août 1782.

2° Anne-Elisabeth-Joséphine, née en 1785, mariée le 5 février 1805 à Léon-François-Marie Bellin de la Liborlière, et décédée à Poitiers le 13 mai 1869.

3° N... décédée religieuse à Beaugé, Maine-et-Loire.



Charles François Gourgault en 1790, émigre. Capitaine cornette au régiment de Custine-Dragons, il est nommé chef de section de la 2^o compagnies à cheval des gentilshommes du Poitou.

Le 3 Thermidor an IV (21 juillet 1796), la métairie de la Frémaudière, vendue comme Bien National, avait été acquise par la citoyenne Gourgault, née Pioger. L'épouse rachète les biens de son mari !

En 1806, **Claude-Joseph Gourgault**, frère de Charles-François, ancien chanoine de Sainte-Croix de Parthenay, âgé de 63 ans, célibataire vit à la Frémaudière-Robert d'Allonne, entouré de cinq gouvernantes et servantes, et de nombreux serviteurs. Il décède le 24 février 1815.

* * * * *

La Garde, paroisse d'Allonne,

Le nom La Garde vient du germain ancien *wart*, *warda* qui désignait garde, puis une tour de garde et enfin une forteresse.

En **1286**, *Nemus Simonis de Garda*, (forêt de Simon de la Garde) archives de l'abbaye de Fontaine le Comte (près de Poitiers et patron de l'abbaye des Bois de Secondigny) Inventaire de Bélisaire Ledain dans le livre, la Gâtine Historique.

En **1609**, *La Garde*, archives de la Vienne, seigneurie.

L'ancienne Maison noble de la Garde était située à un kilomètre, au sud-est du bourg, direction Château-Bourdin D130, première route à droite ; en bordure du Chemin des Chaussées, ancienne voie romaine, reliant Rom à Nantes en suivant la ligne de crêtes devenu maintenant Chemin de Grande Randonnée GR36.

Le Logis, malheureusement récemment démoli en 1997, pour des raisons de vétusté, consistait en un bâtiment peut-être antérieur à la Renaissance, entouré de douves, avec fenêtres à meneaux, portes et cheminées blasonnées. Monsieur Migeon, propriétaire a conservé des photographies détaillées du domaine et des éléments architecturaux.

Le domaine repose sur un sol calcaire du Toarcien avec des restes d'une croûte de grès armoricain (côte 212 NGF). Au nord de la Maison Noble existent, en lisière du plateau, deux monticules qui sont pour les spécialistes, soit un ancien site fortifié arasé ou plus vraisemblablement deux tumulus remontant au Néolithique.



Le propriétaire conserve deux haches en silex trouvées sur la propriété. L'une de ces pierres polies est de couleur jaune pour avoir séjourné longtemps dans les douves recevant du purin. Ces pierres sont de l'époque néolithique, identiques à celle trouvées à Secondigny et à Vernoux.

Dans un environnement de quelques kilomètres, nous avons examiné six Croix de Chemin, qui ont la particularité d'être gravées sur leurs bases ou leurs fûts, de dessins qualifiés d'origine celtique par le professeur Colle.

Ces ensembles permettent de dire que la Garde d'Allonne est un des lieux habités le plus anciens de Gâtine.

* * * * *

Généalogie historique de la Maison Noble.

Le Dictionnaire des familles du Poitou de Beauchet-Filleau donne la liste des noms isolés « Seigneurs de la Garde », mais il n'est pas possible d'assurer le rattachement avec la Garde d'Allonne. Nous ne prenons donc en considération, avec réserves que les noms pouvant se rapporter à la Garde d'Allonne.

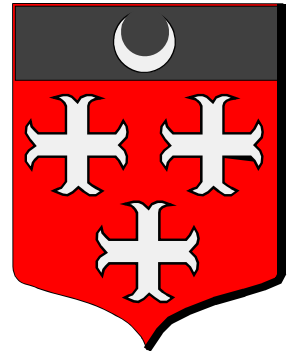
Un Chevalier de la Garde est présent, au coté de Guillaume de Parthenay, à la bataille d'Hastings et à la Conquête d'Angleterre en octobre 1066.

Les dates en tête de chapitre sont celles des Aveux et Hommages rendus par les différents seigneurs de la Garde.

Famille de la Garde.

Pour le Poitou, Beauchet-Filleau donne pour une famille de la Garde vivant en Thouarsais au XVII^e siècle « de gueules, à 3 croix ancrées d'argent ; au chef cousu de sable, chargé d'un croissant aussi d'argent » idem pour l'Armorial général Riestap qui donne ce blason pour les familles nobles de la Garde du Poitou. Supports dans les armoiries : deux lions.

Devise : *Fide sed cui vide* (Fais confiance mais prend garde à toi)



1216, Simon de la Garde, Chevalier est témoin en 1216 de la confirmation faite par Hugues Parthenay l'Archevêque de certains privilèges et dons octroyés jadis par ses ancêtres au prieuré de Parthenay-le-Vieux (Beauchet-Filleau)

1286, Simon de la Garde, Chevalier, possédait un bois près d'un autre situé à la Boule, paroisse de la Boissière, que vendait Geoffroy d'Augouez (Augé ?) de la paroisse d'Allonne en Gâtine, le samedi après la Saint-Luc, en 1286 (B-Filleau)

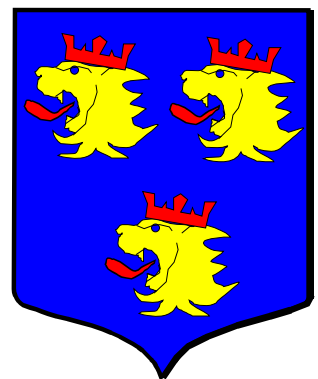
Un fils, **Simon de la Garde** épouse **Jeanne Janvre**, fille de Jean 1^o, qualifié Sire de la Bouchetière de Saint-Lin. Elle ratifia en avril 1362, les accords, échanges ventes et donations, passés entre son mari et son père.

1356, Jean de la Garde, Chevalier, est cité parmi ceux qui furent tués le 19 septembre à la funeste bataille de Poitiers, qui a vu les Chevaliers Poitevins, au coté du roi Jean le Bon, battus par les archers Anglais et marque le début de la guerre de 100 ans. Jean de la Garde est enterré à Poitiers dans l'église des Jacobins.

~ **1360 Pierre de la Garde**, Ecuyer avait épousé **Guillemette Janvre**, dont au moins une fille connue, Jeanne.

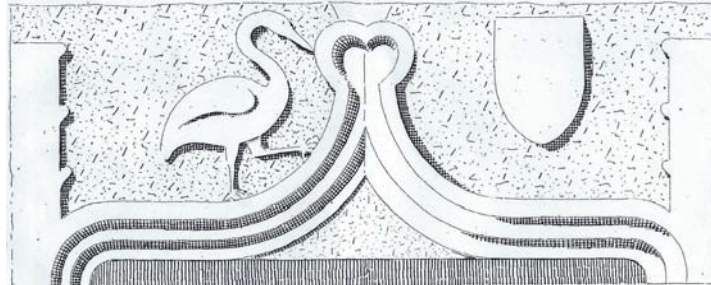
La famille Janvre, d'origine chevaleresque, citée dès le X^e siècle en Gâtine, portait « D'azur à 3 têtes de lion arrachées d'or, lampassées et couronnées de gueules, 2 et 1 »

1381, le 4 août, **Jeanne de la Garde** fille de Pierre et de Guillemette Janvre épouse par contrat passé à Parthenay, **Pierre de Melle**, écuyer. Ses père et mère lui firent don, à cette occasion, d'un hébergement situé à Saint-Maixent (Beauchet-Filleau, généalogie Janvre) Perrot de Melle rendit Hommage plein, le 19 mai 1428, à cause de sa femme, au devoir de 5 sols et un éperon blanc du prix de 12 deniers, pour la Bertinière, la Poupetière, etc. Il devait également 5 sous pour la demie borderie de la Gasconnière (Arch.Nat. R1*. 190. Parthenay) La famille Melle ne figure pas dans les armoriaux.



1423, le 16 mai, Jean de la Garde, Ecuyer, ayant le bail de Jean, Jeanne, Marguerite et Catherine Janvre, mineurs, fit aveu de l'hébergement de la Veyronnière, paroisse de Saint-Georges de Noismé (Beauchet-Filleau, généalogie Janvre)

1467, Olivier de la Garde, Seigneur de la Garde d'Allonne a servi au ban des nobles du Poitou de 1467 comme brigandiniier du Seigneur de l'Aigle. *Une brigandine est une cotte de mailles*. Il rend à cette occasion aveu de la Garde.



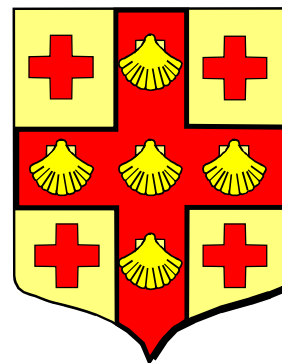
Dessin de la porte d'entrée de la Garde d'Allonne dessiné par l'architecte Arthur Bouneault vers 1895. Le nom d'Olivier de la Garde avec la date de 1467 est cité par l'architecte. Médiathèque de Niort, Arthur Bouneault, planche n° 1723.

* * * * *

Famille de Brachechien seigneur de la Garde.

La famille noble Brachechien du Bas-Poitou seigneur de la Garde d'Allonne portait d'après Beauchet-Filleau « de sable au lion d'argent, couronné et lampassé d'or » *alias* « de sable au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or »

La famille Boussiron de Nouzillac près de la Durbelière en Vendée comme la branche Boussiron de Grand-Ry de Mouchamps a joué un rôle dans les guerres de religion. Elle portait « d'or à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or, accompagnée de 4 croisettes de gueules »



► **Léon Brachechien** Ecuyer Seigneur de la Garde d'Allonne est marié à Louise Boussiron de Nouzillac, Vers **1550**, **Guyonne de Brachechien** leur fille, Dame de la Garde d'Allonne, épouse **Nicolas Claveurier**, Sgr de la Tour-Savary, fils de Joseph et de Louise de Bruzac (famille noble du Périgord, D'argent au lion de gueules couronné d'azur)

Famille Claveurier, branche de la Tour-Savary, Sgr de la Garde.

► **Nicolas Claveurier**, écuyer, Sgr de la Tour-Savary et de la Garde d'Allonne et Guyonne de Brachechien n'eurent qu'une fille, **Madeleine Claveurier**, Dame de la Tour-Savary, de Saleine et de la Garde d'Allonne qui se maria 2 fois :

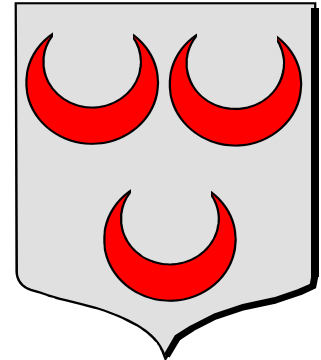
1° noce. N. de Marconnay, Sgr du Tillou, puis

2° noce, le 21 oct.1588, **Louis de Tusseau**, Ec., Sgr de Maisontiers. Le fief de la Tour-Savary qui était dans la famille Claveurier passe dans la famille Tusseau par le mariage, de Madeleine avec Louis Tusseau, dont deux enfants :

1° François Tusseau **qui suit ...**↓ rend aveu de la Garde en 1600.

2° Jeanne, mariée 1609 à Charles le Mastin, puis à René Goulard.

► **François de Tusseau**, Sgr de Maisontiers, la Tour-Savary (Aiffres) épouse le 21 juin 1610, Marguerite Bonnin, fille de François, Sgr de Monthomar, et de Jeanne Vidard. Veuve, Marguerite se remarie à Paul d'Archiac, Chevalier, Baron de Montenne. La famille Bonnin est alliée à la famille Boynet Sgr de la Frémaudière et à la famille Darrot de la Boutrochère d'Azay-sur-Thouet.



Blason Tusseau « d'argent à 3 croissants de gueules, posés 2 et 1 »

1654 et 1656, Jacques de Tusseau, écuyer, seigneur de la Tour-Savary sans doute fils de François, époux de Catherine Chappron rend aveu famille noble originaire d'Anjou qui portait « D'argent à 3 chaperons de gueules posés de profil, 2 et 1 »

► **Charles de Tusseau** en 1662, rend aveu de la Garde d'Allonne.

René Claveurier, Ecuyer, Sgr de la Rousselière de Vasles, épouse vers 1650 Marie-Madeleine de Liniers, fille de Hippolyte, écuyer Sgr de la Bourbelinière et de Diane Frereau. Il fut maintenu noble le 31 déc. 1667 et était décédé avant le 16 janvier 1687, date de la succession de ses enfants :

1° **Jacques**, écuyer, seigneur de la Garde qui suit...↓

2° Etienne, né le 20 oct.1653, écuyer, seigneur de Vigerie, Pibles (près de Marennes) Il épouse le 7 janv.1683 Marie Bourgaud, puis Françoise Duhamel. Il était en 1698 capitaine garde-côte à Brouage. Il est resté sans descendance.

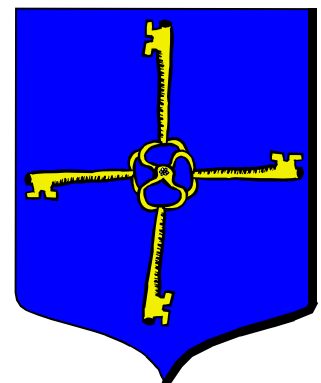
3° Michel qui a formé la branche de la Foucherie. Il épousa Françoise Courtinier, fille de François, écuyer, seigneur de la Millanchère d'Azay-sur-Thouet

► **Jacques Claveurier** épouse avant 1689, **Jacquette de Tusseau**, fille de Charles, Ec., Sgr de la Garde d'Allonne. Devenu veuf, il épousa en secondes noces, Françoise Tondreau, qui sera sa veuve et dont le douaire se fixait le 4 oct.1704.

En 1689, Jacques Claveurier Ec., Sgr de la Rousselière et de la Garde, rend aveu de la Maison Noble, à cause de son épouse. Le 1° août 1699, il rendait au Roi aveu de la Grande-Dîme d'Allonne, tant en son nom qu'en celui de ses enfants mineurs et de Charles de Tusseau, son beau-frère.

La famille Claveurier, originaire de Poitiers, s'était enrichie par l'exploitation de plusieurs moulins à papier et à blé sur la rivière le Clain près de la Porte Enjousbert (Joubert) Elle a donnée plusieurs Maire de Poitiers.

Blason Claveurier « d'azur au clavier d'or de 4 clefs posées en croix, réunies par un anneau » ce blason est visible à la clef de voûte d'une chapelle de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers.



Quatre enfants du 1° lit

1° Jacques, qui suit ...↓

2° Marie, qui comme héritière de Jacquette de Tusseau sa mère, rendait aveu de la Grande-Dîme d'Allonne le 25 juin 1716, restée célibataire. En 1734, Marie Claveurier, Dame de la Garde est marraine d'une cloche de l'église Saint-Martin de la Boissière. Le parrain est Marc Jarno, Sgr de Puy...

3° Radegonde, nommée Dame de la Garde d'Allonne, elle fit aveu de la Grande-Dîme d'Allonne en son nom et pour ses deux sœurs le 10 mai 1730. Le 24 oct.1731 et le 8 sept.1734, elle partagea la succession de son oncle Etienne Claveurier Sgr de la Vigerie, avec ses sœurs et son neveu. Elle fut, avec ses sœurs, héritière en 1742 de la fille de son neveu Charles Claveurier.

4° Catherine, née vers 1689. Elle épousa vers 1715 Joseph de la Fitte, Chev., Sgr de Chaignepin, dont elle était veuve sans enfants lorsqu'elle décéda, âgée de 75 ans (?) le 3 mars 1766. Elle fut inhumée le lendemain aux Cordeliers de Parthenay. Sa succession fut partagée par ses cousins de la branche Claveurier de la Foucherie, en mai 1766.

► **Jacques Claveurier**, Chev., Sgr de la Rousselière, Seigneurie de Vasles et de la Garde d'Allonne dont il rendit aveu au château de Secondigny, le 17 déc.1721. Il épousa à Poitiers, le 17 avril 1719, **Marie-Jeanne-Henriette Yongues**, fille majeure de feu Charles, Sgr de Sepvret et de Charlotte de Planty. Elle était veuve le 17 déc.1723, date du partage avec ses enfants : **Charles qui suit ...↓** et Marie † jeune.

Blason Yongues Sgr de Sepvret « d'argent à 3 cerfs naissants de sable »
Blason Plantis « D'or fretté de sable »

► **Charles Claveurier**, en 1723, Seigneur de la Garde d'Allonne et la Rousselière, rend aveu pour la Garde sous le nom de Chevalier d'Allonne. Il décéda à Poitiers, auberge Saint-Nicolas, le 18 fév.1739.

Il épouse avant 1739, **Marie-Jeanne-Renée Gazeau**, fille de Richard, Ec, Sgr de la Chauvinière, et de Renée Pavin. Il n'eut qu'une fille Marie-René-Charlotte décédée en bas âge en 1741. Charles Claveurier eut pour héritières ses grands-tantes, Mme de la Fitte et les Delle Marie et Radegonde Claveurier.

1760, le 3 juin, décès de Marie Claveurier de la Garde, âgée de 76 ans. Elle est inhumée dans le chœur de l'église Saint Pierre d'Allonne.

Famille des Roches de Chassais

► **Pierre des Roches**, écuyer, seigneur de Chassay, en **1767**, acquiert la Garde d'Allonne.

A la même époque, Jeanne des Roches de Chassais, paroisse de St-Germain-de-Princay en Vendée, épouse Charles Pidoux Sgr de la Mosnerie de Secondigny.

Blason des Roches de Chassais « d'argent, à la bande fuselée de gueules », *alias* « d'azur à la lance d'or brisée et posée en bande ».

Famille de la Porte-Vezin

► **Paul-Jules de la Porte-Vezin**, chevalier, seigneur de Lhoumois et de la Rembourgère de la Chapelle-Thireuil, capitaine de vaisseau à Brest, en **1776**, acquiert le domaine de la Garde.

La famille de la Porte est l'illustre famille de la Porte, Duc de la Meilleraye, alliée au Cardinal de Richelieu

Paul de la Porte est né le 3 décembre à Parthenay. En 1746, il est nommé Garde de la marine à 19 ans, en 1751, Enseigne de vaisseau. En 1746, il est nommé Capitaine de frégate, puis Capitaine de vaisseau en 1772. En 1776, le 9 novembre, il est Brigadier des armées navales et à ce titre participe aux expéditions françaises de soutien des îles Caraïbe et d'aide à l'Amérique naissante.

En 1781, il est directeur du port et arsenal de Brest, puis Chef d'escadre le 20 août 1784, et Contre-amiral le 1^o janvier 1792.

Malgré son grand âge, il émigre. Rentré en France sous l'Empire, il décède le 25 juillet 1807. Il avait épousé en 1769, Hortense de Kérouartz, dame de Penhoat

Paul-Jules de la Porte figure dans le livre d'or de l'Association Franco-Américaine de Cincinnati, fondée par Washington avec la participation de la Fayette.

Blason de la Porte de Vezins « de gueules au croissant d'argent chargé de 5 mouchetures d'hermines »

1806, famille Boutin avec de nombreux enfants le détail des occupants figure dans l'étude de Madame Dubois sur son site Internet.

1833, Boutin Pierre 49 ans, propriétaire.

XX^o siècle, famille Migeon.

Note : Les Seigneurs de la Garde se confondent fréquemment avec ceux de la Grande Dîme et ceux du Château de la Millanchère d'Azay-sur-Thouet.

* * * * *

Été 1997, Démolition de la Maison noble.

Les bâtiments étaient semble-t-il sans caractères avec des ouvertures de petites dimensions.

Les murs sont en petites pierres brutes noyées dans de la terre, l'enduit extérieur assurant l'étanchéité. Les chaînages et encadrements des ouvertures sont en granit.

Les tableaux des fenêtres présentent des trous de scellement d'anciennes grilles de fer forgé.



Les gros contreforts s'expliquent par la présence de douves qui ceinturaient les bâtiments.

La Maison forte a été construite avant la Renaissance, ce qui explique son aspect massif et l'absence de décoration.



La cheminée donne une idée de ce que devait être la Maison Noble à son apogée. La cheminée en granit est du XV^e siècle, ou avant.

La curiosité vient du petit blason que l'on aperçoit sur le linteau de la petite porte, à gauche de la cheminée. Ce blason est visible sur la photo montrant la démolition. Les lettres C N figure sur une pierre isolée



Le blason a été récupéré et après nettoyage, posé près de la porte d'entrée de la maison neuve, à l'entrée du village. Nous voyons 2 jumelles et 9 alérions ou coquilles Saint-Jacques à préciser.

Arthur Bouneault, (1839-1910) dans son inventaire des armoiries du département a relevé un dessin de ce blason (Médiathèque de Niort)



Les photos prises devant les fenêtres montrent des coussièges, qui permettaient de s'asseoir près de la fenêtre pour profiter de la lumière du jour. Les ouvertures sont petites, protégées par des grilles en fer forgé, nous sommes encore à l'aube de la Renaissance.



Les angles sculptés des coussièges ont été conservés. Ils sont visibles devant la maison neuve à l'entrée du village.

Le gros bloc de pierre, sans doute en grès, posé sur une palette est curieux et demanderait un examen approfondi. Si l'antiquaire l'a emmené, c'est qu'il avait de la valeur, peut-être serait-ce un reste de pierre levée ou autre mégalithe.



La cheminée de grande qualité est partie chez un antiquaire Vendéen.

* * * * *

Le Genêt,

Augenez en 1286, ancienne Maison Noble, Le Genest, avec Chapelle mortuaire, à gauche route de Mazières.



Photo du Genet avant sa démolition dans les années 1970.

Le Lavoir a été restauré par les Anciens, et le travail récompensé en 1997.

En bordure de la route, près de l'ancienne Mare aux écus, un Monument en maçonnerie renferme une Vierge de Lourdes.

Le Genêt, comme l'Ingremière était la propriété de la famille Le Riche, notable de Saint-Maixent. Le 4 février 1668, Catherine Le Riche, fille de Jean, Sieur du Genêt, procureur du roi à Saint-Maixent, et de d'Anne Merceron épouse David Veillechèze, Sieur des Essarts et de la Renollière.

Famille Allard,

La branche de la Gestièrre est issue de Hiérosme Allard, sieur de Bouin et de Anne Bourdet, fille d'un procureur à Parthenay.

François Allard, Sieur de la Gestièrre, Lieutenant, Prévôt de la maréchaussée au département de Niort, etc. marié à **Louise Tarit**, fille de Bernard, écuyer, Sgr du Barnau, etc., Lieutenant au régiment Mestre-de-Camp-Cavalerie, et de Catherine Le Riche. Il est raisonnable de penser que la Maison noble du Genest appartenait à la famille Le Riche avant de passer à Bernard Tarit, puis à sa fille Louise.

Dans la Maintenu de noblesse de Colbert et Barentin à Poitiers en 1667, nous lisons : Allonne, Election de Niort, Tarit Jean-Bernard, Sieur du Baraut, maintenu noble par sentence du 8 août 1667, porte « de sable ondé d'argent en pointe, surmonté d'un lion d'or armé et lampassé de gueules »

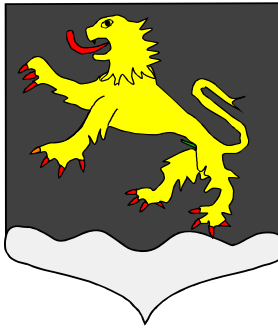
François Allard mourut âgé de 76 ans, et fut inhumé dans la chapelle du Genest, le 8 septembre 1744.

François Allard, n'eut qu'une fille, Marie-Françoise, mariée le 29 mai 1724, à Moïse-Jean-Baptiste Bouchet, receveur alternatif des tailles à Niort et Commissaire-inspecteur des haras en Poitou, Aunis et Saintonge. On croit qu'elle mourut à Fontenay en février 1776.

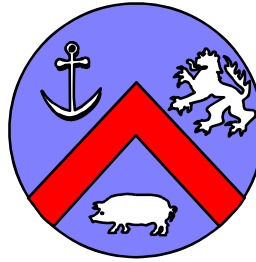
L'Armorial Poitevin donne de nombreux blasons pour les familles Allard, chaque branche ayant reçu son blason donné d'office. Selon Beauchet-Filleau, la branche de la Gestièrre portait « d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même et d'un porc-épic d'argent en pointe »

Blason Bouchet « d'argent au chevron d'azur et 3 hures de sable, avec une épée placée en abîme » nombreuses variantes.

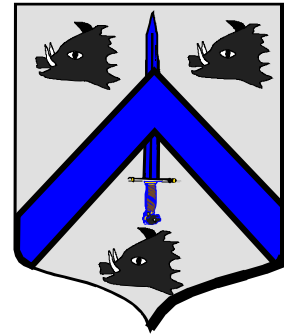
La suite de la généalogie Bouchet est à lire dans La Frémaudière.



Famille Tarit.



François Allard et Armand Bouchet, chapelle du Genêt.



Chapelle funéraire du Genêt

Pierre tombale de la famille Allard →



Base de la Croix du Genêt, sculpture présumée d'origine Celtique.



* * * * *

La Grande Dîme, paroisse d'Allonne,

Les propriétaires étant en général les mêmes que la Garde, nous ne reprenons pas ci-après la généalogie des familles. Les liens sont aussi étroits avec la Millanchère d'Azay-sur-Thouet. La Grande Dîme pouvait désigner un Droit féodal relevant de la Baronnie de Secondigny.

Chronologie :

1402, Charles Nouzille. « La Gâtine Historique » de Bélisaire Ledain.

1456-1496, Eustache Nouzille. (Aucune trace de cette famille dans les armoriaux)

1699-1716, Charles de Tusseau, écuyer, seigneur de la Garde, Jacques Claveurier, fils mineur de Jacques, écuyer, seigneur de la Rousselière et de feu Jacquette de Tusseau.

1725-1730, les 3 sœurs : Marie, Radegonde et Catherine Claveurier, demeurant à la Garde d'Allonne.

1767, Pierres de Roches, écuyer, seigneur de Chassay et de la Garde, acquéreur de la Garde et de la Grande Dîme d'Allonne. Cette famille des Roches est alliée à la famille Pidoux de La Mosnerie de Secondigny.

1771, Paul-Jules de la Porte-Vezin, chevalier, seigneur de la Garde, capitaine de vaisseau à Brest, possesseur de la Grande Dîme par retrait lignager sur M. de Chassay.

* * * * *

La Grande-Maison, paroisse d'Allonne

La Grande Dîme et La Grand'Maison sont-elles la même maison noble ? Pour l'abbé Baudu, c'est assez improbable. Ce qui est certain est que l'actuelle Grand'Maison est une ancienne Maison noble dont le volume peut très bien s'associer pour un collecteur de dîme (décimateur)

Dans l'inventaire du préfet Dupin, aucune de ces métairies n'existe, sans doute avaient-elles changé de nom à la Révolution.

Nous relevons sur les registres d'Etats civils de Secondigny une famille Rochard de la Grande Maison (Secondigny ou Allonne ?) L'un, René était vice-sénéchal, puis procureur † 1693.

En 1753, Marie Catherine Rochard est l'épouse de François Jeanneau de la Grande Maison et habite la Vergne de Secondigny. Un enfant Rochard est enterré en 1695 dans l'église de Secondigny.

En 200, la Grande-Maison est habitée par les familles Cantet et Guilbot.

* * * * *

Anecdote :

Jean de la Cour, membre de la puissante famille noble originaire de Parthenay, **habitant au bourg d'Allonne** et qui avait servi dans la dernière guerre sous la charge de Jean Raymond, sieur de Riberoux, capitaine de Coudray-Salbart, fut emprisonné à Parthenay pour avoir violé Jehanne Gérard ; Mais s'étant échappé de la prison en descendant des murs de la ville au moyen d'une corde, il demanda rémission en 1474 (Beauchet-Filleau, généalogie Cour)

* * * * *

- Grand Ry - paroisse d'Allonne.

Grand Ry peut venir de *Grandru* (latin *rivus*) → grand ruisseau.

En Vendée Le Grand Ry est un affluent de La Grande Maine, puis du Lay.

Dans la Vienne, Le Ry est un affluent de la Vienne.

Le Préfet Dupin, en 1802, écrit *Grand-Riz* !

Notons qu'il existait 3 Maisons nobles Grand Ry, en Poitou :

1° Grand Ry d'Allonne, route de Parthenay.

2° Grand-Ry de Mouchamps, Vendée,

3° Grand-Ry d'Aigonnay, près de Thorigné, sud-est de St-Maixent.

* * * * *

1° Grand Ry d'Allonne.

Dictionnaire de Bélisaire Ledain *La Grant Ré* en 1419 (arch. nat. J. 183)

Texte de l'Abbé **Baudu** « Histoire de la Paroisse d'Allonne » 1989, Imprimerie Raynaud, Coulonges-sur-l'Autize.

1 Nous n'avons rien trouvé au sujet de Grand'Ry. C'était pourtant une Maison noble à quelque titre que ce soit, construite au XV^e siècle. C'était encore un château fort avec deux tours (il n'en reste qu'une) percées d'une ou 2 meurtrières. Ses portes et surtout ses cheminées, d'un style sévère, étaient bien les marques d'une présence seigneuriale. L'on peut dire la même chose de ses belles poutres, de ses chevrons reposant sur des corbeaux. Les fenêtres dissymétriques, très peu semblables les unes des autres donnent une impression identique. Ce n'est pas la balustrade du XVII^e ou XVIII^e siècle qui efface cet aspect de force et de lourdeur. A l'extérieur une grille, aux éléments lancéolés en fer forgé, des barreaux à toutes les fenêtres isolaient parfaitement du voisinage ou des passants le maître de céans, car le chemin de Parthenay à Allonne passait tout à côté de cette demeure austère.

2 Jacques Bibault du Grand'Ry, (presque noble) enterré dans l'église.

3 Inventaire de 1820, 1827, Payrault de Grand'Ry dispose de 8 bœufs, 2 charrettes et un cheval, ce qui le place parmi les métayers les plus importants d'Allonne.

Notons que le manoir est proche (~ 500 mètres) de l'Abbaye du Bois, qui dès 1650 est en mauvaise état, presque à l'abandon.



Chronologie,

Beauchet-Filleau « Dictionnaire des Familles nobles du Poitou »

Famille Grellier, noble et ancienne ; Blason « d'argent à deux roses de gueules en chef et une fleur de lys de sable en pointe »

Grellier Guillaume Ecuyer Sgr de La **Grand-Ré** épouse Barthomée Chasteigner, fille de Guillaume II Chasteigner Sgr de Réaumur, Antigny, La Barre-Pouvreau, etc. et de Marguerite de La Paintrolière, Dame des Benastonières

Famille Chasteigner. Illustre famille citée dès le XI^e siècle, issue de La Chasteigneraye en Vendée. Blason « d'or à un lion passant de sinople, armé et lampassé de gueules »

Veuve, Barthomée Chasteigner se remarie à Louis Bouchereau, Ecuyer, Sgr du Teil de Saint-Aubin le Cloud. Ils vivaient en 1500 et 1518.

Blason Bouchereau « d'azur à la fasce d'argent chargée de 3 merlettes de sable, accompagnée de 2 étoiles en chef, et 1 croissant d'argent en pointe »

Jacquette Chasteigner, sœur de Barthomée, mariée d'abord à Nicolas David, Ecuyer, épouse en 2^e noce, **Bonaventure Bruneau**, Sgr de La Roche.

La famille Bruneau est originaire du fief de La Rabastelière en l'élection de Mauléon, Bas-Poitou, puis à Aubigny, aussi Seigneurs de La Roche en l'élection de Thouars, et enfin, par mariage, de Grand Ry.

1^o Bruneau Jacques, Ecuyer, fils de Bonaventure Sgr de La Roche et de Jacquette Chasteigner (mariage vers 1480) est nommé Sgr de Grand-Ry. Il épousa Isabeau du Teil, dont il eut :

1 Jacques Bruneau qui suit ...↓

2 François Ec., Sgr des Bleds, paroisse de Massay ? en Anjou (1583) marié à Jeanne Jugnet.

2^o Bruneau Jacques, Ec., Sgr de Grand-Ry, partage avec son frère, le 23 févr. 1585, les successions de leur père et mère. Il fit aveu à Thouars, le 23 janv. 1587, comme tuteur de son fils. Il avait épousé Souveraine de Riveau, dont René qui suit ...↓

3^o Bruneau René, Ecuyer, Sgr de Grand-Ry, héritier de son oncle Guillaume du Rivau. Sans doute, un fils qui suit ...↓.

Blason Rivau, famille d'Anjou « de gueules, à la fasce fuselé d'argent »

4^o Bruneau Louis, Ec., Sgr de Grand-Ry, eut de Madeleine de la Roussie ? Blason suivant l'armorial Froidefond « d'or à un loup de gueules »

Une fille, Jacquette Bruneau se marie le 29 mai 1640 (Texier, notaire à Saint-Maixent) avec François de Chièvres, Ecuyer, Sgr du Petit-Moulin.

Famille Chièvres. Noble et ancienne famille de Périgord venue en Poitou au XVI^e siècle, Famille protestante de premier plan, Seigneur du Petit-Moulin de Vasles.

Vers 1658, François de Chièvres fut reçu Maître particulier des Eaux et forêts de Civray et Fontenay.

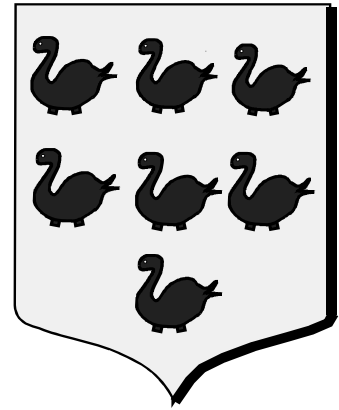
Un fils Louis de Chièvres baptisé à Cherves-Chastelers (Charente) 25 mai 1644 (Registre)

Blason Bruneau « d'argent à sept merlettes de sable posées 3, 3, 1 »

Nous croyons reconnaître ce blason, sur la façade du presbytère, au-dessus de la porte d'entrée, sous le toit (à vérifier de près, difficiles à sculpter, les merlettes peuvent être dessinées différemment)

Blason de Chièvres « d'argent à l'aigle de sable éployé »

Ces familles protestantes étaient originaires de la région de Civray et de la Charente



André Laurentin, historien Vendéens, ne signale pas l'existence de ces familles, ni de ces lieux dans le Haut-Bocage. Les nombreux livres écrits sur le drame de Grand Ry d'Aigonnay ne mentionnent pas, non plus, ces familles.

Ce serait donc le Grand-Ry d'Allonne.

* * * * *

Famille Claveurier, de Lafitte,

Claveurier Jacques, seigneur de La Rousselière de Vasles épouse Jacquette de Tusseau, fille de Charles, Sgr de La Garde et de La Grande Dîme d'Allonne :

1° Jacques Claveurier Sgr de la Garde.

2° Marie, célibataire qui rend aveu de La Grande Dîme le 25 juin 1716.

3° Radegonde, Dame de La Garde d'Allonne.

4° Catherine, née vers 1689, qui épouse vers 1716, **Joseph de Lafitte**, Chevalier, Sgr de Chaignepain commune des Alleuds, né à Ste-Blandine le 1° oct 1694.

La famille de Lafitte de l'Élection de Niort a été très prolifique comme Amable de La Fitte, père de 25 enfants ! La famille a donné de nombreux militaires et marins. Une branche s'est fixée à la même époque à Saint-Domingue, dont est issu Jean Lafitte né en 1781. A l'époque de création des États-Unis, devenue flibustier, il écuma les Caraïbes en s'emparant des bateaux de commerces Anglais et Espagnols. Soutenant les Américains, il est encore très vénéré à La Nouvelle-Orléans.

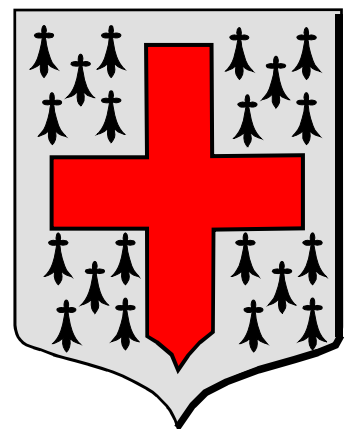
Yul Bryner incarnait Jean Lafitte dans le film d'Antony Quin « Les Boucaniers »

Blason de Lafitte « d'hermine à la croix de gueules »

Veuve, sans enfants, Catherine de Lafitte décède âgée de 75 ans, le 3 mars 1766. Elle fut inhumée le lendemain au Cordeliers de Parthenay.

Sa succession fut partagée par ses cousins Claveurier de la branche de La Fougerie d'Azay-sur-Thouet, le 10 juin 1766.

Le fief de GrandRy est alors vendu à la famille Bouchet.



* * * * *

Famille Tibault,

Le vendredi 2 septembre 1718, † de Louise Magdeleine Daguin, épouse De **Jacques Thibault** Seigneur de Grand Ry. Elle est inhumée dans l'Abbaye du Bois en présence des sieurs Prouot et Pinpelière.

Le dimanche 22 mars 1750, † Jacques Thibault au Logis de Grand Ry âgé de 65 ans. Il est inhumé dans l'église en présence de François Courtigny (Courtinier) Claude Gourgault et Pierre Dehalle (De Hannes)

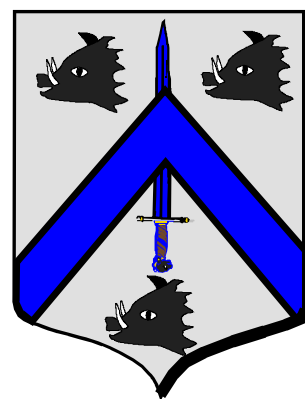
Famille Bouchet,

Cette famille Bouchet est la même que celle ayant formée les branches de Martigny et Grandmay (aussi écrit Grand May, château à Aiffres) que nous retrouvons Sgr de Lingremière d'Allonne et dont nous voyons encore une plate tombe dans la chapelle du Genêt. Cette famille, aussi très prolifique, avait une moyenne de 14 enfants ce qui rend l'établissement d'une généalogie, complexe. A la sépulture de Rosegrand Jacques, notaire, décédé à Secondigny 4 oct. 1781 à 81 ans assistaient ses cousins : Bouchet Pierre Bonaventure, procureur à Parthenay et Bouchet Pierre Célestin.

Les détails sont apportés dans le chapitre sur L'Ingrerière : Histoire des Francs-Maçons dans les Deux-Sèvres de J.G. Faucher, Brissaud Poitiers 1977.

Lire aussi l'étude de Pierres Arches, Edition du CNRS « Grands notables du 1° Empire » famille Bouchet.

Blason « d'argent au chevron d'azur et 3 hures de sable, avec une épée d'azur placée en abîme » alias « ...l'épée de sable brochant sur le chevron » visible sur la plate-tombe de la chapelle du Genêt.



Bonaventure Robert Bouchet notaire à Allonne et son épouse Françoise Cormeau achète vers 1766, le fief de GrandRy d'Allonne. Dont deux fils :

1° Jean Pierre Bouchet, notaire à Allonne.

2° **Jean Laurent Bouchet**, médecin, né à Allonne le 10 août 1753. Il épouse à Parthenay à l'âge de 44 ans, le 24 décembre 1797, **Julie Thibaut**, 28 ans, née le 17 juillet 1769 de Charles Thibault et Marie-Jeanne Taboureau. Témoins au mariage : Louis François Isaac Bastard, neveu ; Joseph Noël, frère ; **Michel Ange Allard**, beau-frère.

Jean Laurent Bouchet jouera un rôle politique important à Parthenay pendant la période révolutionnaire.

Parmi les membres fondateurs de la Loge Maçonnique « La Constance Couronnée » de Parthenay constituée par Le Grand Orient de France le 3 juillet 1788, nous lisons en 2° position : **Boucher Pierre Laurent**, docteur en médecine, 1°surveillant, Rose-Croix, 36 ans né à Allonne. La loge maçonnique était favorable à la Révolution.

En 1789, Il est nommé officier de dragon.

Le 14 août 1791, la Loge maçonnique de Parthenay est dissoute pour être remplacée par le Club révolutionnaire jacobin la Société des Amis de la Constitution, dirigée par Allard et son beau-frère Bouchet, Bazille et Desfrancs. Dans la composition de la Garde nationale Bouchet est nommé colonel.

En 1794, le ci-devant Bouchet, juge devient Greffier du Tribunal, puis Commissaire national (Bélisaire Ledain)

En 1792, notable du conseil de la municipalité il est nommé Administrateur du district de Parthenay

Au moins deux enfants dont une fille morte très jeune et Adolphe...↓

Adolphe Sincère Bouchet né à Parthenay le 3 mars 1803 ; témoins, Noël Joseph Thibault, oncle et Modeste Thibault, tante.

1° Charles Théodore Bouchet, qui suit ...↓

2° Charles Célestin Bouchet qui a formé la branche cadette, actuellement à Saint Loup sur Thouet.

Charles Théodore Bouchet est marchand de fer. Il est élu maire de Parthenay de 1886 à 1888. Il décède en 1903 et son épouse en 1930, dont :

- Louise Bouchet.

- **Marie Bouchet** qui épouse Amédée Texier, dont :

1° **Jeannine Texier** Bouchet, célibataire habitant Poitiers qui nous transmet, en 2002, cette généalogie simplifiée.

2° Geneviève Texier qui épouse Louis Authier dont : Bertrand Authier marié à Monique Bouvier ; Jean-Pierre Authier, 4 enfants et Marie Authier, 3 enfants.

Les familles Texier et Authier résident à Poitiers et Nantes.

Les Informations ci-dessus ont été transmises en août 2002 par Madame Texier-Bouchet, actuelle propriétaire de Grand Ry. Madame Texier est une dame très âgée vivant à la maison de retraite du Pont Joubert à Poitiers.

* * * * *

En 2001, l'intérieur a été restauré.

Le magnifique escalier en pierre datant de l'époque Claveurier Laffitte, a gardé tout son charme du XVIII^e siècle.





En souvenir du grand-père Bouchet, Maire de Parthenay, un casque d'honneur de pompier, qu'il avait reçu à l'occasion de l'inauguration de la caserne est pieusement conservé (le plumet a disparu)

La Croix de Chemin à l'entrée de la propriété a été érigé en 1959.

Logis : en 1806, famille Laurent bordier et famille Boutin, charron.

Ferme : en 1806, famille de Jacques Bonnifait, fermier.

Au début du XX^e siècle, Léon Micheau (1892-1983) Mahu Françoise sont cultivateurs à Grand-Ry. Ils se retireront à la Prévoisière de Secondigny, dont André marchand de cochons à la Bodillonnière.

Début du XXI^e siècle, la famille Gatard exploitant est propriétaire du domaine de Grand-Ry

* * * * *

Nous conservons les renseignements ci-après car nos recherches sur Grand Ry d'Allonne sont encore très incomplètes et nous craignons les confusions...

3^o Grand-Ry d'Aignonay, près de Thorigné

Dans son Dictionnaire, Bélisaire Ledain parle de Grand Ry, commune d'Aignonay (*Grand-Ric* en 1572) Ce Château de *Granry* a été démoli en 1688 par ordre de l'intendant Foucaut (cartulaire de Saint-Maixent II, 419).

Archives du Protestantisme. Le dimanche 20 fév. 1688, une assemblée de quinze cents personnes se tenait près de Grand-Ry. L'intendant, averti de ce rassemblement illicite, intervient avec une compagnie de dragons. Ceux-ci tire sur la foule en prière. Le chiffre officiel est de 8 morts, mais les protestants porte à cinquante le nombre de blessés sans dire celui des morts. Le lendemain plusieurs participants seront pendus sur la place du village dont Pierre Rousseau, le fermier de Grand-Ry. 31 hommes furent condamnés aux galères perpétuelles, 2 femmes furent fouettées. Les jeunes furent envoyés au séminaire de Poitiers pour y être châtiés, et les personnes âgées mises en prison. **Le logis de Grand-Ry fut alors rasé.** La maison noble de Grand-Ry de Thorigné appartenait à une famille noble protestante qui avait tout abandonné pour se retirer à l'étranger.

A cette époque, la famille d'Auzy de la Voûte habitait Aignonay et la famille Chalmot est Sgr du Breuil d'Aignonay.

Vérifier aux Archives Protestantes de la Couarde (presbytère de l'église ouverte le samedi matin) pour savoir qui était propriétaire de Grand Ry d'Aignonay avant 1668.

* * * * *

- L'Ingremière -

L'abbé Baudu dans son livre sur l'histoire de la Paroisse d'Allonne a fait un résumé de la partie intéressante de l'histoire de la famille Le Riche de Saint-Maixent. A partir du dictionnaire des Familles de Beauchet-Filleau, nous pouvons compléter.

Famille Le Riche,

En 1546, le 28 mars, **Michel Le Riche**, avocat du roi à St-Maixent en 1538, Sgr de Lingremière d'Allonne et de Claveau (Clavé) se fiance à Marie Palustre, fille de Guillaume Palustre Sgr de Montifaut, maire de Saint-Maixent et de Philippine Clément. Le mariage est célébré le 3 mai 1547. Quatorze enfants :

Marie Palustre était décédé avant le 9 juin 1571. Blason Palustre « de gueules à la rivière d'argent et au cygne d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile d'azur »

1° Jacques Le Riche, avocat, épouse en 1574 Marie Dudoet, fille de Juste avocat fiscal à Parthenay. Il succéda à son beau-père et † 1586 à Parthenay.

2° François, capitaine du Duc d'Alençon puis de la compagnie d'Estissac. Ce fut lui qui continua le journal tenu par son père et son aïeul.

3° Paul, tonsuré en 1573, chapelain de l'aumônerie des femmes en 1586.

4° Jean, reçu procureur au siège royal de St-Maixent en 1585, maire en 1592. Marié le 26 mai 1583, à Lusignan à Perrete Escotière.

5° **Charles Le Riche** qui suit ... ↓

6° Michel, fut tonsuré en 1573 puis militaire † en 1585.

7° Pierre, tonsuré en 1581 † à Niort en 1586.

8° Mathurin °1 juin 1571 † 1578.

9° Jeanne, épouse de Jacques de Sauzière, † 1577.

10° Jacqueline, mariée à Jean Pinet puis en 1575 à Jean Martin de Chizé.

11° Elisabeth, °26 fév 1572, † 16 avril 1574.

12° Françoise qui épousa en 1586 François Gerbier avocat du roi.

13° Philippe, ° 1576, morte enfant.

14° Catherine.

En 1579, **Charles Le Riche**, Seigneur de Lingremière, épouse le 2 mai 1579, **Isabeau Brunet**, fille de Jean Sieur de la Rallière (Payré-sur-Vendée) et de Nicole Cant. Il mourut le 27 avril 1586, laissant :

1° Perrette qui épousa 17 oct 1619 Etienne Devallée Sr de la Thibaudière

2° Jean substitut du procureur du roi à St-Maixent, député en 1610.

3° Paul Le Riche qui suit ... ↓

En 1611, **Paul Le Riche** est dit Sieur de Lingremière. Il était conseiller du roi, lieutenant particulier et assesseur criminel à Saint-Maixent. Il avait épousé, le 7 février 1602, Jeanne Courtinier, fille de Mathurin, Ec, trésorier de France, et de Jeanne-Françoise Jarno. Nous lui connaissons une fille, Hélène, baptisée le 4 avril 1611. (Beauchet-Filleau)

En 1626, **Michel Le Riche** (14 enfants) est dit Sieur de Lingremière. Il fut nommé à cette date, le 10 août 1626, Conseiller puis Juge au siège royal de Saint-Maixent, au lieu de Jacques Dubois. Il fut installé le 23 juillet 1627. Il est à croire que c'est lui qui fut maire en 1625, et qui eut de **Louise Fradin**, son épouse, avec laquelle il se faisait une donation mutuelle le 4 février 1629, dont, au moins :

- **Catherine Le Riche**, qualifiée fille aînée dans son acte de mariage du 18 mai 1661 avec **Jean-Bernard Tarit**, Ecuyer Seigneur du Barneau et de la Mougaudière, Lieutenant au régiment Mestre-de-camp-général-cavalerie. Elle aura au moins, Louise, mariée à **François Allard**, Sieur de la Gestière.

Blason Tarit « De sable ondé d'argent en pointe, surmonté d'un lion d'or armé et lampassé de gueules »

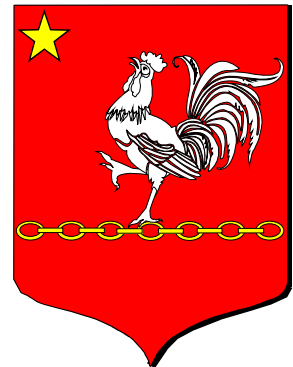
- **Louise Le Riche**, mariée le 5 janvier 1664 (Coudray et Raidy, notaires) à **Léon Bigot**, Garde du corps du Roi. Dont une fille, Louise Bigot, mariée le 4 mai 1678 à Pierre Besse, receveur des tailles en l'élection de Poitiers, inhumé dans l'église de Cissé le 9 août 1716. Léon Bigot est dit en 1678, Seigneur de L'Ingremière.

En 1636, Charles Le Riche est dit Sieur de Lingremière. Il épousa **Marie Miget**, donation mutuelle entre eux le 3 juin 1636 ; peut-être est-ce le même qui, prenant le même titre, était l'époux de Marie Elisabeth Brunet, avec laquelle il se faisait une donation mutuelle le 12 décembre 1640. Nous pensons que c'est lui qui fut maire de Saint-Maixent en 1640, et reçu Elu le 1^o mars 1653.

Blason Le Riche : « de gueule au coq d'argent posé sur chaîne d'or posée en fasce, ayant la patte dextre levée et regardant une étoile d'or posée à l'angle dextre du chef ».

Il existe au moins quatre autres blasons attribués à la famille Le Riche.

Blason Miget « d'azur au chevron d'or surmonté de 3 étoiles de même et accompagné en pointe d'une tête de lion aussi d'or »



Blason Brunet « d'azur à la tour d'argent (ou d'or) accompagnée de 2 étoiles en chef et d'un croissant d'argent en pointe »

En 1654, le 20 mai, Jehan le Riche, seigneur du Genêt, vend à Me François Baudouin, avocat à Parthenay, sa métairie de la Foye, paroisse du Tallud. Louis Merle.

Jean Le Riche épousa d'abord Anne Mercier alias Merceron, avec laquelle il se faisait une donation mutuelle le 23 juillet 1646, et dont il eut : Jean, Jeanne, Marie-Anne et Catherine.

En 1700, le 21 janvier, Jean Le Riche, Sr du Genest épouse Louise Moreau qui était sa veuve en 1725.

* * * * *

Famille Bouchet,

Moïse-Jean-Baptiste Bouchet Sieur de la Gestière du chef de son épouse le 29 mars 1724, Marie-Françoise Allard, fille unique de François, Sieur de la Gestière de St-Pardoux, Lieutenant de prévôt de la maréchaussée de Niort et de Louise-Marie Tarit, dame du Barraut. Elle mourut sa veuve en février 1776.

Moïse Bouchet est Receveur des Tailles et octrois de l'élection de Niort, etc. enfin Commissaire-inspecteur des haras du Roi en Poitou en 1761.

Quatorze enfants, dont :

1^o vers 1724, Marie-Gabriel-Françoise † 1767 à St-André de Niort.

2^o En 1725, ° 8 mars, de Gabrielle-Françoise dite Melle de Lingremière,

3° 1727, le 18 juin °Antoine-François, Chevalier de St-Louis, Inspecteur des Haras. Il † à Paris en 1801.

En 1788, Almanach provincial et historique du Poitou. Haras du Poitou : Inspecteur général du Poitou, M. Bouchet de la Jettière (*Gestière*) Inspecteur, M. Bouchet de l'Ingrinière (*Ingreinière d'Allonne*) M. l'Intendant, pour exciter l'émulation et augmenter, autant qu'il est possible, la bonne espèce des chevaux dans la Généralité, y a fait répandre une ordonnance et une instruction pour les Gardes-Etalons ; et établi une distribution de Prix pour le plus bel Etalon et le plus beau Poulain de trois ans.

4° 1728, le 26 mars ° Jeanne-Bénigne.

5° 1729, le 8 avril, ° Moïse-Thomas. Chanoine de Chartres, etc. † 1802.

6° En 1730, ° 11 mars, Marie-Louise, dite dame de la Gestière, † 1777.

9° 1734, le 8 oct. A Aiffres, °Pierre-Jean-Baptiste, capitaine de cavalerie, lui aussi, inspecteur des haras royaux en Poitou. Il épousa Marie-Rose Merland de la Brunière. Il mourut à Aiffres le 29 sept. 1781. Branche Bouchet de Grandmay.

14° En 1744, °23 juin, baptême en l'église Saint-André de Niort, de **Jacques-Armand Bouchet** ; son parrain est messire Jacques de Brémont, Chev. Et sa marraine Armande-Eléonore Chateigner de Saint-Georges.

Il est dit Ecuyer, Seigneur de Lingremière, Capitaine au régiment du Roi-Cavalerie, et inspecteur des haras du Roi en Poitou en 1786.

En 1775, il fut initié à la Maçonnerie à la loge parisienne de l'Union Désirée (Histoire des Francs-Maçons dans les Deux-Sèvres J.G. Faucher, Brissaud 1977)

En 1808, le 17 avril il est admis membre de l'Athénée, société des Belles Lettres de Niort.

Le 7 août 1808 est un grand jour pour la ville de Niort, avec l'arrivée de Napoléon, accompagné de l'Impératrice de retour d'Espagne ; le frère **Bouchet de Lingremière**, nommé tout récemment Maire, leur présente les clefs de la ville, tandis qu'une garde d'honneur est formée pour accueillir le couple impérial (J.G.Faucher)

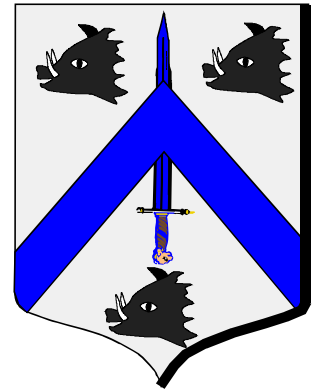
L'après-midi du 7 août, Napoléon signe un décret définissant les travaux à exécuter dans le département. Le contingent des Deux-Sèvres est inclus dans la Garde impériale.

Il se retire ensuite sur ses terres de Saint-Pardoux où il est nommé Maire en 1816. A sa mort, le 18 avril 1820, ses biens sont évalués à 76.200 francs. L'héritier est son neveu Charles Armand Bouchet de Grandmay (°en 1793, fit la campagne de Russie. En 1849 député des Deux-Sèvres. Mort à Aiffres en 1872)

En 1820, Armand Bouchet de Lingremière, chevalier de Saint-Louis, est inhumé en la chapelle du Genêt d'Allonne, propriété de la famille de sa mère, Françoise Allard de la Gestière.

Blason Bouchet « d'argent au chevron d'azur et 3 hures de sable, avec une épée placée en abîme » alias « ...l'épée de sable brochant sur le tout ».

Ce blason est visible, chapelle du Genest, sur la pierre tombale de Armand Bouchet de Lingremière, Chevalier de Saint-Louis, inspecteur des haras du Poitou, décédé le 16 avril 1820, dans sa 76^e année. Priez Dieu pour son âme. Le blason est accompagné d'une couronne de comte (9 boules) et d'une croix de Saint-Louis.



La famille Pineau est à Lingremière depuis le XVII^e siècle.

En 1813, Jeanne-Elisabeth Bouchet de Grand-May, frère de Charles-Armand, née à Aiffres le 17 juin 1797 apporte en septembre 1813, l'Ingremière avec le Genêt à son époux **Jenny Pierre de Boynet**, ancienne famille noble de Gâtine ; dont :

1^o Pierre-Marie marié en 1852 à Marie de Saint-Pern, mort sans postérité.

2^o Jenny ^oen 1827, religieuse au Sacré-Cœur de Poitiers.

3^o Gabrielle ^o1828, mariée 29 sept. 1851 Henri Libault de la Chevasnerie

En 1851, par le mariage de Gabrielle de Boynet, la propriété passe à son mari, le comte de la Chevasnerie, puis toujours par mariage, à la famille Kermadec.

Cette famille originaire de Bretagne, portait, suivant l'armorial Potier de Courcy « d'azur à la coupe d'or, accompagnée en chef d'un trèfle de mesme »

En 1994, M Huon de Kermadec donne la Chapelle du Genêt à la commune d'Allonne, qui assure sa remise en valeur.

Depuis le XVII^e siècle l'Ingremière est exploitée par la famille Pineau.

A la même date, la ferme du Genêt est la propriété de la famille Soulard.

* * * * *

Le Plessis, paroisse d'Allonne,

Plaissez d'Alone en 1250, archive de la Vienne E^S. 235 ; *Le Playceys*, en 1317, archive de Fontaine-le-Comte ; *Les Plaissez d'Alonne* en 1386, archive idem ; *Le Plessis d'Alonne* en 1454, archive château Chapelle-Bertrand ; etc.

Le nom rappelle un « enclos de branches entrelacées », de l'ancien français *Plaisier* « tresser ». Il existe 40 Plessis dans le département des Deux-Sèvres.

Le fief (haute justice) du Plessis d'Allonne relevait directement de la baronnie des seigneurs de Parthenay.



Chronologie, d'après Bélisaire Ledain :

1388, Poinsonet de Borne, écuyer, rend aveu en juillet.

1439, Pierre de Verruyes, chevalier.

1441-1454, Martin de Rezay, époux de Jeanne de Verruyes.

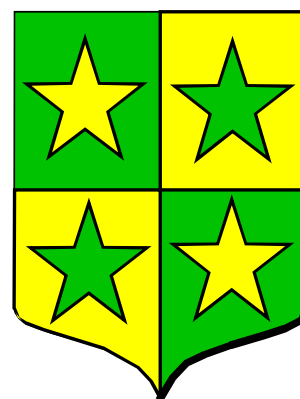
Famille Guyteau du Plessis,

1475-1483, Georges Guyteau, écuyer, époux de Louise de Rezay. La famille Guyteau était au début du XVI^e siècle, seigneur de Fay-sur-Ardin.

1568, Bonaventure et Bertrande Guyteau. Dans son livre sur les Métairies, Louis Merle détaille un bail passé par ces *demoiselles* aux frères Tizon. C'est un exposé sur le mode de culture au XVI^e siècle et les difficultés que subissent les paysans.

Dans les armoriaux, nous ne voyons qu'une famille Guiteau, signalée par Denais Anjou « de sable, à 2 faux d'argent, accompagnées de 3 coquilles, une en chef, une en cœur, l'autre en pointe »

Beauchet-Filleau signale une famille Guiteau ou Guyteau existant dans les environs de la Motte-Saint-Héray. De religion protestante, la famille a quitté le royaume pour cause de religion. Le Blason Guyteau était « écartelé d'or et de sinople à 4 étoiles de l'un en l'autre » ; *variante* « écartelé de sable et d'or à 4 croissants de l'un en l'autre »



Le fief de la Touche-Poupard aurait appartenu à une famille Guiteau (Guyteau), du milieu du XV^e siècle à 1567, date de la vente à la famille Payen, protestants opiniâtres.

1598, Bertrande Leginteu, dame de Faye rend aveu du Plessis.

1627, le 23 avril, dans un aveu, Resty Louis, Chevalier, baron de Vitré, est nommé Sgr du Plessis-d'Aslonne, de Fay-sur-Ardin, etc. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il avait épousé le 23 avril 1618, Anne de Villeneuve, fille d'Arnaud, Marquis des Arcs, et d'Elisabeth d'Halwin ; dont 6 enfants. (Beauchet-Filleau)

Blason Resty « De gueules chargé d'un cygne d'argent, nageant sur une rivière au naturel mouvante du bas de l'écu et à dextre en chef d'une comète d'or »

1655, Claude Garnier, chantre de Saint-Hilaire de Poitiers.

1728, selon Bélisaire Ledain, le comte d'Auzance de la famille Razes est propriétaire du Plessis. Confirmation en 1744, dans l'état de l'élection de Niort.

Dans la Creuse existe une ville Auzance et des seigneurs de Razes ou Razay « Palé, d'argent et de gueules de 6 pièces »

Dans la monographie du Haut-Bocage de André Laurentin, nous lisons page 226 : Le château de Tournelay de Nueil-sur-Argent 79, dépendait du Fresne-Chabot. Le Comte d'Auzance (famille Razes ?) en était propriétaire au XVIII^e siècle.

Dans l'Armorial du Poitou, nous lisons ; famille de Razes d'Auzance, Seigneur de Ché, de la Foujassière (Breuil-Chaussée) et des Anses ; blason : « d'azur à 3 pals d'or, au chef d'argent chargé de 3 fougères masles de sinople »

1783, le comte d'Auzance vend la métairie du Plessis à François Chauvin, avocat au Parlement, dont le fils fait construire le château actuel.

Au temps de la Révolution, la propriété se transmet de :

- Jean-Mathieu Chabriel de Morière, Chev., Sgr de la Fillière, du Verger (de son épouse) de la Tour-Girard, etc., °1743, marié le 24 sept.1770, à Thérèse-Claire Creuzé de la Touche, d'une famille noble de Châtelleraut. Elle † en 1811 au Verger.

Blason Chabriel « d'azur à 3 pommes de pin d'or, la queue tournée vers la pointe de l'écu »

- Louis de Vaucelle, Comte, Chevalier de Saint-Louis, marié le 21 avril 1790 à Marie-Louise d'Arsac de Ternay. Après avoir émigré, il commande, sous la Restauration, les Gardes nationaux de la Vienne. Il décède le 9 décembre 1841, sans enfant.

Blason de Vaucelle « d'argent au chef de gueules chargé de 7 billettes d'or posées 4 et 3 »

Pendant la Révolution, Louis Guichet, marchand à Secondigny, achète le Plessis après la « Bartière », la « Guichetière », et en plus d'autres terres, une partie de l'ancien château de Secondigny.

La propriété appartient, au XX^e siècle, à la famille Regelsperger.



LE PLESSIS, par ALLONNE (Deux-Sèvres)

Le Plessis, Allonne-Plage en 1926.
1568 - Bail de la Métairie du Plessis d'Allonne

Bail entre les « damoysselles Bonaventure et Bertrande Guiteau, dames de la maison noble dudit lieu » avec les frères Tizon, laboureurs à bœufs :

La ferme commencera à la Saint-Michel pour une durée de cinq ans. Les demoiselles bailleresse se réservent, outre le logis où « elles ont accoustumé de se retire audit lieu du Plessis », un jardin et un pré. Elles interdisent aux preneurs de faire pacager leurs bestiaux dans les garennes et dans les bois dépendants de la métairie, ce qui obligera les métayers à les clore à leurs frais. En contre partie, ils auront la jouissance du pré ci-dessus réservé lorsque « la première herbe sera ostée, mais ils devront aussi le clore.

Le bail est fait « à moitié de tous bleds et fruicts croissants sur ladite métayrie », ce qui semble nous placer en face d'un véritable bail à métayage. Mais, circonstances particulières, le contrat précise, quelques lignes plus loin, que les preneurs devront payer chaque année « 36 septiers de seigle et douze vingt (240) boiceaux d'avoine, moitié grosse, moitié menue » à la mesure de Secondigny. Enfin une somme de 40 livres tournois.

Les suffrages sont fixés à 4 moutons, 1 pourceau, 1 chevreau, 12 poulets, deux douzaines de chapons, 24 fromages, 10 livres de lin. Les preneurs seront tenus d'effectuer tous les charrois qui leur seront demandés et d'acquitter tous les devoirs, cens, rentes exigibles « sur et pour rayson de ladite mestayrie ». Enfin, après avoir interdit aux métayers de tenir plus de deux ou trois chèvres, les bailleresse se réservent le droit de faire pacager « deux bestes, jumens, vaches ou mulles » sur les terres afferméés et à y prélever « tous les foings et pailles qu'il leur plaira ».

Texte intégral. Livre du docteur Louis Merle sur les Métairies.

* * * * *

La Roussière,



Texte de l'abbé Baudu.

La Roussière apparaît dans les archives Beauregard l'année 1533 (archives de la Vienne, Beauregard, 25). On n'en parle plus jusqu'en 1738, année où une petite Thérèse Chaigneau, 12 ans décède. Le père est notaire, fermier général. Ce qui veut dire que le seigneur lui a confié la gérance de ses terres. Le notaire meurt à 47 ans. Son fils René prend la succession (?)

Le seigneur est **Charles Chaubier**, seigneur de Larnay, écuyer du roi, qui vend ses biens à François Bouchet de la Gestière en 1760.

S'il s'agit du château Beauregard de Béceleuf, vérifier les familles Dize et Espéron.

Charles-Antoine Chaubier, écuyer, Sgr de Larnay, était le fils de Charles Chaubier (doyens des docteurs et professeur de droit à l'Université de Poitiers) et sa 2^e épouse, Marie-Marguerite Poussineau Dame de la Mothe (mariage le 3 mai 1706). Il succéda à son père, en 1730, comme avocat du roi. Il fut admis à l'honorariat le 30 août 1752. Il décéda avant novembre 1781. Beauchet-Filleau.

Blason Chaubier portait « d'argent à l'aubier de sinople mouvant d'un feu de 3 flammes de gueules »

En 1806, Joseph-Wulfran Brouan, 65 ans, Maire d'Allonne, célibataire.

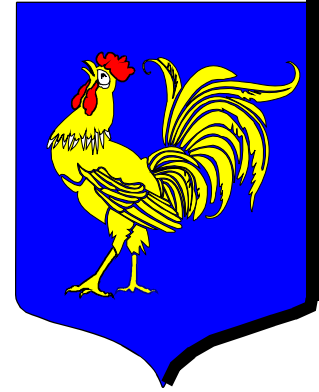
De nos jours M Huon de Kermadec est propriétaire de la Roussière.

Le Soulier,

1410, l'Hébergement du Soulier d'Allonne, mouvant de la seigneurie de la Lionnière, est possédé par Jean Jau, sire de Mazoires (Mazière) comme mari de Pernelle Coutanceau, fille de Jean. Il était décédé avant le 29 avril 1444. En 1459, Jean Jau, écuyer, Sgr de Mazières tenait le tènement du Soulier.

Blason Jau « d'azur à un coq d'or, becqué, crêté et gorgeté de gueules »

La famille Jau a donné plusieurs maires de Niort. Nous la trouvons aussi, à la même époque dans plusieurs fiefs mouvants de la châtellenie de Châteauneuf en Largeasse.



A cette date, le seigneur de la Lionnière était **Pierre Sauvestre** (Maurice Poignat) La famille Sauvestre, seigneur de Clisson, paroisse de Clisson, hérita d'une partie des biens de Philippe de Commines dont les châteaux forts des Mottes-Coupoux et de Hérisson. En 1409, elle est Sgr de la Grossetière de Saint-Aubin le Cloud.

Blason Sauvestre « palé d'argent et de sable de 6 pièces, l'argent chargé de trèfles de gueules sans nombre »

Le fief de la Lionnière de la Boissière passera vers 1600 à la famille Irland. Le Soulier devait être géré directement à partir de la Lionnière.

* * * * *

Le Soulier est situé en bordure du Chemin des Chaussées, route antique puis romaine reliant le Massif central à Nantes, via Rom.

La Boissière en Gâtine.

La Boissière en Gâtine est une commune du canton de Mazières, bien qu'étant située très près d'Allonne. Nous ne noterons que les Maisons Nobles à partir de La Gâtine Historique de Bélisaire Ledain, complété par le dictionnaire des familles de Beauchet-Filleau.

Il existe plusieurs études sur l'histoire de l'ancienne Maisons Hospitalière de la Boissière.

En 1429-1457, Jehan Bonnet, était seigneur de : Chapelle-Bertrand, la Boissière-en-Gâtine et Saint-Lin. Il avait épousé vers 1420, Marie de Vivonne, que l'on dit fille de Jean Sgr de Bougouin. L'un des fils, Arthus rend aveu de St-Lin en 1473, à Parthenay. Cette famille Bonnet portait « de sable à 3 besants d'or »

La Chapelle-Bertrand, était un fief relevant à Hommage Lige et Plein de la Baronnie de Parthenay.

* * * * *

La Jallière, paroisse de la Boissière.

Dépendait de la Baronnie de Secondigny.

1310, Guillaume Beaujeu rend aveu de La Jallière.

1328, Guillaume Beaujau Sgr de la Villenièrre de Vernoux-en-Gâtine, fils de feu Guillaume.

1330, Marie de Beaujeu, fille de Guichard, était la 1^o épouse de Jean L'Archevêque, sire de Parthenay, qui le 26 déc. 1333, transigeait avec sa belle-mère. Veuf le sire de Parthenay épousera Jeanne Maingot.

1335, Jean Beaujeu, fils de Pierre, cède la Jallière à Jean L'Archevêque, sire de Parthenay, qui la donne, le 3 avril 1335, à son écuyer, Phelipot de Biars, et il en est encore Sgr en 1346. Phelipot de Biars fit partie de la montre de Guillaume L'Archevêque, reçue à Angoulême le 18 juin 1351

Blason Biars de l'Houmois « d'argent fretté de sable ».

1359, Jean de Blavète, écuyer, rend aveu de La Jallière

1388-1390, Phelipot de Blavète, écuyer.

1399-1406, Jean de Blavète, fils de Phelipot Ecuyer, Sgr de La Jallière et de Villeneuve. Guillaume VII L'Archevêque lui fit remise le 22 avril 1399, du rachat de ses deux terres qu'il était en droit d'exiger de lui, par suite du décès récemment arrivé de Phelippot, son père, qui, dit-il, avait été un de ses fidèles compagnon d'armes pendant la guerre des Anglais. Le 18 oct. 1410, Jean Blavète rendait, au château de Fontenay le Comte, aveu de son hébergement de Guignefolle sis près de cette ville.

1440-1490, Jean Vergereau.

1497, Guillaume Vergereau.

1503-1567, Marthe Aymar, sa veuve, et Louis Vergereau, son fils.

1526, Marie Thibault, veuve de Louis Vergereau, écuyer.

Familles Vergereau, Dorin, de Linax,

1573, Marguerite Dorin, fille de Jean Dorin, Sgr de Ligné et de Jeanne Bodet de La Fenestre, mariée vers 1550, à Louis Vergereau Sgr de La Jallière, dont une fille Louise Vergereau. Veuve elle épouse **Etienne de Linax**, Sgr d'Aubigny et d'Orfeuille, qui suit ...↓

Blason Dorin « d'argent à 3 alouettes huppées de sable »

Etienne de Linax, écuyer, Sgr Châtelain d'Aubigny et de Villeguay d'Amaillou, marié deux fois :

1° avec Marie alias Marie Petit, morte en 1587, dont **Charles de Linax**, qui suit ...↓

2° avec Marguerite Dorin, veuve de Louis Vergereau, Sieur de la Jallière, mariage avant 1588, dont Michel de Linax, écuyer, Sgr d'Aubigny, la Jallière, etc.

Blason Linax « de gueules à 3 roquets ou fers de lance à l'antique d'argent, posés 2 et 1 »

Charles de Linax, par contrat du 3 oct.1574, passé à Secondigny par Coiffé et Gerbault, notaires, épouse **Louise Vergereau**, fille de Louis, écuyer, Sgr de la Jallière et de Marguerite Dorin, seconde femme de son père. Ils rendront aveu de La Jallière en 1595 et 1612.

Veuf, Charles épouse vers 1610, Ysabel de Gousseran qui sera inhumée en l'église d'Amaillou.

1° Jean Linax du 1° lit, qui suit ...↓

2° Michel, Ec., Sgr de La Jallière, maintenu noble avec son frère, par Barentin le 10 déc.1667. Il rendit aveu de La Jallière à Françoise de l'Hospital, Comtesse de Secondigny, le 1° avril 1634. (Archives Nat. R1*.239). Il épousa Suzanne de Cognac, vers 1630, et mourut vers 1683. Six enfants, baptisés à St-Laurent de Parthenay.

3° Catherine mariée en 1615, à Jacques Chevalier Sgr d'Availles.

4° Léonard, du 2° lit.

Jean de Linax, Ec., Sgr d'Aubigny, La Jallière, Villeguay, etc. Il vendit, le 20 juil. 1618, la terre d'Orfeuille à Samuel Guischart, Ec., Sgr du Chatellier-Peray (La Pérate). Il épousa, avant le 7 juil. 1620, Renée Chasteigner, fille de Nicolas, Ec., Sgr de la Blouère et de Tennesue, et de Françoise des Francs. Le 7 janv. 1645, Antoine Chasteigner, Ec., Sgr de Tennesue, frère de Renée, comparut au Parquet de la Sénéchaussée de Poitiers pour porter plainte contre Jean de Linax qui, depuis 20 ans, vivait avec une femme nommée Toinette Royer dont il aurait eu 9 ou 10 enfants. Jean de Linax aurait chassé sa femme et ses enfants légitimes de sa maison et voulait vendre ses biens pour les en priver. Il était † avant 1646. Trois enfants légitimes.

1° Françoise née en 1623 à Amaillou, mariée en 1650 à Jean Regnon.

2° Charles de Linax qui suit ...↓

3° Claude, baptisé à Amaillou le 28 mai 1635.

Charles de Linax, Chevalier, Sgr d'Aubigny, baptisé à Amaillou le 16 août 1624. Demeurait en son hôtel noble de Clessé. Il avait épousé Charlotte de Linax dont

1° Marie, baptisée à Amaillou le 17 mai 1649. Elle rend aveu de La Jallière en 1684 et 1699. A cette date, le 20 février Gabriel Biguereau, Commis des saisies réelles, en rend hommage (Archives Nat. P. 4363)

2° Renée, baptisée à Amaillou le 16 fév. 1650.

Familles Esperon, Poignand,

1762, **Jacques Esperon**, Seigneur de la Garnerie, de Beauregard de Bèceleuf (aveu en 1698) et de La Jallière, fils de Daniel Sgr de Beauregard et de Jacqueline Gaultron. Il est Conseiller du roi, contrôleur en l'élection de Niort (le 3 déc. 1703) Il épousa Marie-Gabrielle Suaudeau, dont 3 enfants.

1° Joseph-Marie Sgr de Beauregard ou il est né en 1694.

2° Catherine-Angélique, mariée à Bèceleuf le 4 février 1709, à **Jean Poignand**, Ec., Sgr de Lorgère de la Chapelle-Bertrand. Elle est décédée avant le 18 fév. 1744, date de sa succession. Elle avait reçu le fief de La Jallière dont son mari rendra hommage. Elle héritera de sa sœur Gabrielle Esperon, veuve de Vincent de Villegai.

3° Marie-Gabrielle, épousa à Bèceleuf, le 4 fév. 1706, à René Vincent, Sgr de Villeguay, conseiller au Présidial de Poitiers.

Blason Esperon de Beauregard « d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 molettes d'éperon de même »

Jean Poignand, écuyer, seigneur de Lorgère (l'Orgère, moulin et étang à la Chapelle-Bertrand) rend aveu de La Jallière. Il quitta Parthenay pour se fixer à Poitiers où il habita rue du Moulin-à-Vent, paroisse Saint Didier ; il devint, dès 1712, Lieutenant particulier, assesseur civil au Présidial, et Maire de Poitiers, en 1718. Il fut inhumé dans l'église Saint-Didier le 13 novembre 1734.

Blason Poignand « d'argent au lion rampant de gueules, armé et lampassé de même » devise : *Ad nullius pavebit occursum* (Poitiers, Archives E^{II} 254)

Jean Poignand était aussi Sgr de La Séguinière de Secondigny.

De Jean Poignand et Catherine-Angélique Espron, treize enfants dont

Jacques Poignand, Ec., Sgr de Lorgère et autres lieux rend aveu, avec sa mère de La Jallière le 31 mars 1767. Il épousa le 12 janvier 1745, à Cloué, Thérèse-Catherine Irland, fille de François Sgr de La Salvagère et de Françoise Bobin.

Catherine Irland baptisée à Cloué le 18 juin 1722, inhumée dans l'église St-Cybard le 27 mai 1768. Son mari meurt le 31 mars 1776, et est aussi inhumé en l'église Saint-Cybard de Poitiers, laissant sept enfants

La sœur de Catherine Irland ° le 22 mars 1733, mariée à Cloué, le 13 fév. à Joseph-Etienne Poignand, Ecuyer Sgr de La Séguinière, frère de son beau-frère. Elle décède la même année de son mariage le 20 novembre.

* * * * *

La Lionnière, paroisse de la Boissière.

1410, l'Hébergement du Soulier d'Allonne, mouvant de la seigneurie de la Lionnière, est possédé par Jean Jau, sire de Mazoires (?) comme mari de Pernelle Coutanceau, fille de Jean. Il était décédé avant le 29 avril 1444. En 1459, Jean Jau, écuyer, Sgr de Mazières tenait le tènement du Soulier.

A cette date, le seigneur de la Lionnière était **Pierre Sauvestre** (Maurice Poignat) La famille Sauvestre, seigneur de Clisson, paroisse de Clisson, hérita d'une partie des biens de Philippe de Commines dont les châteaux forts des Mottes-Coupoux et de Hérisson. En 1409, elle est Sgr de la Grossetière de Saint-Aubin le Cloud.

Blason Sauvestre « palé d'argent et de sable de 6 pièces, l'argent chargé de trèfles de gueules sans nombre »

Famille Irland,

Blason Irland d'argent à deux fascés de gueules, accompagnées de 3 étoiles d'azur en chef » Devise : *Coelum rubor iste serenat.*

Irland René, Ec., Sgr de La Mingoire et Savigny (Vienne) est aussi Sgr de La Cigogne de Saint-Pardoux et de La Braudière (La Ferrière, près Parthenay). Il épouse le 24 mars 1605, Françoise Garnier, fille de François Sgr de Maurivet, et de Françoise Ranfray, dont sept enfants dont Bonaventure qui suit ...↓

Irland Bonaventure, Ec., Sgr de La Cicogne, de La Salvagère est aussi Sgr de La Lionnière de La Boissière en Gâtine. Baptisé en 1610 à Saint-Cybard de Poitiers. Il sera conseiller du roi au Présidial de Poitiers en 1633.

Il épouse le 25 janv. 1636 Marie Pidoux, fille de François, Chev., Sgr de Polié et de Catherine Pelisson, sept enfants dont Catherine mariée en 1641, à Joseph Pidoux, Ec., Sgr de Malaguet et Claude Irland qui suit ...↓

Irland Claude, Ec., Sgr de La Mingoire et de La Lionnière. Baptisé en 1637 à St-Cybard de Poitiers. Il épouse le 7 déc. 1665, Marthe-Radegonde Paillard, six enfants, dont André Sgr de La Salvagère, né à la Boissière 3 déc. 1671, Jean Sgr de Pamplie qui suit ...↓ et Claude-Alexandre Sgr de Lionnière qui suit ...↓

Irland Jean, Ec., Sgr du Chateau, La Boissière-en-Gâtine et de l'Epine de Pamplie. Baptisé le 22 oct 1674, à La Boissière. Il se marie au moins 3 fois.

1° le 8 oct 1699, à Pamplie, à Jeanne Mesnage d'ou Joseph qui suit ...↓

2° le 1° août 1707, à Champdeniers à Marie-M. Manceau dame de la Bourgerit, † 1709, aux Groseillers.

3° le 3 sept. 1709, à Champdeniers à Marie-Anne Forestier, † 1731.

Irland Joseph, Ec., Sgr du Chateau, baptisé le 21 août 1704, à Pamplie et † 10 avril 1740, à St-Jean de Parthenay. Il épousa le 20 juin 1724, à Champeaux Julie-Céleste Régnier.

Irland Claude-Alexandre, Ec., Sgr de La Lionnière et du fief des Cossins (paroisse St-Laurent de Parthenay). Il épousa le 24 nov. 1689, Marthe Gellin, Dame de La Férolière. Il habitait La Férolière de La Boissière ou il hérite de son père et de Marie Pidoux, son aïeule. Il † avant 1716.

Alexandre Irland, rend aveu de La Lionnière et du fief du Cossins, le 1° février 1700. Cinq enfants :

1° Claude-Alexandre, baptisé à la Boissière-en-Gâtine le 12 nov. 1690, clerc tonsuré, inhumé dans l'église St-Didier de Poitiers le 13 fév. 1717.

2° François Irland qui suit ...↓

3° Marthe ° 3 nov. 1695, exempts de taille en 1727.

4° Thérèse, baptisée le même jour que Marthe.

5° André Ec, Sgr de La Férolière, baptisé le 26 mai 1705, fit aveu de La Férolière à Paul-Jacques Thibaut Chev., le 5 avril 1755 ; un fils N., clerc tonsuré, † 1766.

Irland François, Ec., Sgr de La Lionnière, de la Grande et Petite Salvagère, et des Cossins, baptisé à la Boissière, le 3 déc., 1692. Il épousa à Cloué le 11 fév, 1721, Françoise Bobin, fille de Gédéon et de Françoise Liège. Il fut inhumé à Cloué le 2 nov. 1739, laissant 4 enfants.

1° Françoise-Thérèse ° 18 juin 1722, mariée le 12 janv. 1745, à **Jacques Poignand**, Sgr de Lorgère. Voir détails dans le fief de La Jallière aussi de La Boissière.

2° Jacques-Claude-Alexandre, ° 1724, et † 1742, à Saint-Cybard.

3° Marie-Françoise ° 1728 à Cloué et † 1730.

3° Marie ° 22 mars 1733, mariée à Cloué, le 13 fév, 1759, à Joseph-Etienne Poignand, Ec, Sgr de la Séguinière de Secondigny. † 20 nov de la même année.

En 1767, **Gabrielle Poignand** de L'Orgère, rend aveu de La Lionnière (Bélisaire Ledain)

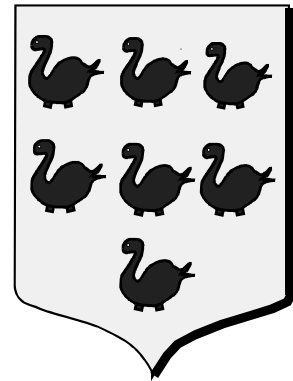
* * * * *

GRAND RY, Paroisse d'Allonne.

Famille Bruneau, a possédée Grand Ry du début du XV^e siècle vers le milieu du XVII^e.

Blason « d'argent à 7 merlettes de sable »

Ce blason est visible à l'entrée du presbytère au dessus de la porte, sous le toit.

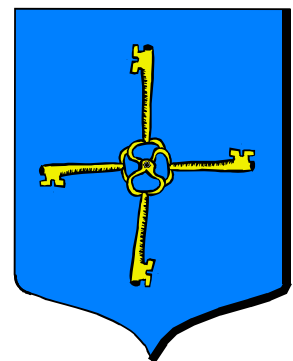


* * * * *

Famille Claveurier, Seigneur de La Garde, de La Grande Dîme, de 1550, à 1766. et de Grand Ry du milieu du XVII^e siècle jusqu'au mariage de Catherine avec Joseph de La Fitte en 1716.

Blason Claveurier « d'azur au clavier d'or de 4 clefs en croix, réunis par un anneau ».

Les cheminées blasonnées ont émigré vers les USA ?



* * * * *

Famille La Fitte, Seigneur de Grand Ry de 1716 à 1766, date du décès de Catherine de La Fitte née Claveurier.

Blason La Fitte « d'hermines à la Croix de Gueules »

Ce blason est visible sur la statue de Jean La Fitte à La Nouvelle-Orléans, Louisiane.

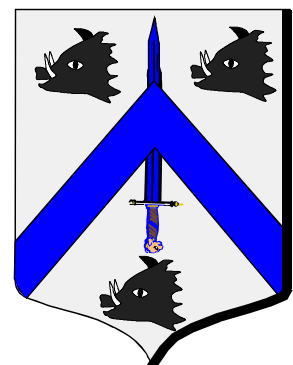


* * * * *

Famille Bouchet, Seigneur de Grand-Ry de 1766, à la Révolution.

Blason Bouchet « d'argent au chevron d'azur et 3 hures de sable, avec une épée d'azur placée en abîme ».

Ce blason est visible sur la pierre tombale de Armand Bouchet de Lingremière, dans la chapelle du Genêt.



* * * * *